

LE CANADA FRANÇAIS

Et LE FRANCO-CANADIEN

FONDE LE 1er JUIN 1900.

VOL. LXV NO. 9

PUBLIE A SAINT-JEAN D'IBERVILLE, CANADA.

JEUDI, 24 JUILLET, 1924

L'HON. M. DAVID ET L'EDUCATION

L'éducation sans la religion n'a aucune valeur. C'est ce que déclarait l'honorable Athanase David, secrétaire provincial, en s'adressant aux élèves qui suivent les cours de français de l'Université McGill au Royal Victoria College, à Montréal. Sans vouloir faire prédominer outre mesure la religion, dit-il, elle est nécessaire pour l'éducation de la jeune génération.

A ce sujet, l'honorable Athanase David rappela la Russie et l'état anormal de la Moscovie où l'abandon de la religion dans l'éducation a créé une situation désespérée.

Le ministre plaida aussi en faveur de la vieille éducation classique, telle qu'elle est enseignée dans cette province et qui, déclarait-il, donne les connaissances qui font les hommes cultivés aussi bien que les hommes d'affaires, en dépit de certaines critiques contre l'enseignement des langues mortes.

Ce fut cependant à la conservation de la langue française que l'hon. M. David consacra la plus grande partie de son discours. Il parla à plusieurs centaines d'étudiants qui suivent les cours de français et dont la plupart sont des femmes, et il les félicita chaudement pour l'intérêt qu'ils portent aux choses de France. Un grand nombre de ces étudiants viennent de points éloignés du Canada et un nombre assez considérable aussi des Etats-Unis.

Le secrétaire provincial fut présenté par le professeur René du Rouve, de l'Université McGill, qui rappela en termes flatteurs le travail énergique de l'hon. A. David, depuis que celui-ci est à la tête du département de l'instruction dans cette province.

A quel sert, demanda le ministre, d'avoir des milliers de banques nationales, d'organisations industrielles, de trusts, de maisons financières, s'il n'y a pas l'éducation voulue. Il parla du système de Québec et surtout de l'orgueil jaloux des Canadiens-Français de conserver la langue et les traditions de leur mère-patrie d'origine. Pour donner une éducation plus élaborée, cependant, il faut qu'il y ait le sentiment religieux; autrement, l'entraînement devient trop mécanique et méthodique et il y a une pierre d'achoppement. Sur cet hémi-sphère, dit-il, on a la devise "In God We Trust" est frappée sur les monnaies des Etats-Unis, avec une seule note, il devrait y avoir deux autres, pour symboliser que la religion s'élève au-dessus des considérations purement matérielles.

Il a fait un éloquent plaidoyer pour la conservation de la langue de France, soulignant l'exemple malheureux de la Louisiane, où les courses de chevaux ont surmonté la conservation de la langue naturelle.

L'honorable M. David réfuta aussi, brièvement, à l'importance d'une éducation scolaire bien dirigée. "Durant les dix dernières années environ, a-t-il dit, les jeunes gens des parties rurales ont trop appris de la vie des villes, et ils ont été légués par les vives lumières des centres des villes seulement, pour perdre toutes leurs illusions et le bonheur naturel."

Parlant du système scolaire de la province de Québec, M. David dit que les écoles secondaires de cette province ne le cèdent à aucune autre sur tout le continent. Il déclara que le but du gouvernement et de toute personne bien pensante, est d'amener une union réelle entre les Français et les Anglais de la province, de façon à ce que le pays progresse d'une manière pratique et harmonieuse.

LA SESSION FEDERALE

La principale mesure de la session qui vient de se terminer à Ottawa demeure le budget. C'est le budget qui a donné lieu à la plus longue discussion et qui a occupé le plus de temps. Il a été aussi marqué par le vote le plus saillant, donnant au gouvernement l'énorme majorité de plus de cent voix.

La discussion porta principalement sur l'abaissement du tarif sur les instruments aratoires.

Les conservateurs voulurent créer l'impression que le gouvernement mettait l'industrie en péril. Mais beaucoup de la force de cet argument fut immédiatement détruite, quand les manufacturiers d'instruments agricoles eux-mêmes déclarèrent qu'ils pourraient s'adapter aux nouvelles conditions et continuer de produire dans la même quantité qu'au paravant.

Ainsi cette promesse répétée du parti libéral, de soulager les classes agricoles et de réduire le coût de la vie, fut accomplie.

Les conservateurs en furent réduits à soutenir que la politique libérale était une menace pour l'avenir, — menace que le parlement refusa de reconnaître et qui n'a pas convaincu davantage l'opinion publique.

Le discours du budget contenait les excellentes nouvelles qui suivent pour le contribuable:

Un surplus de nos recettes sur toutes les dépenses courantes et capitales,

y compris celles des chemins de fer, — le premier surplus depuis la guerre. Une réduction de la dette publique; Une réduction de la taxe des successions; diminution de la taxe des ventes d'un pour cent sur tous les items; de deux et demi additionnels sur les chaussures et les conserves; enfin diminution complète sur les instruments de production.

Le gouvernement a aussi réduit l'impôt sur le revenu pour les familles nombreuses, portant l'exemption de \$300 à \$500.

La session de 1924 restera dans la mémoire du peuple canadien comme celle où le gouvernement libéral a ouvert l'ère des surplus fédéraux, et diminué la taxe en même temps que la dette publique.

— o —

Appel de M. Taschereau à la France pour le maintien de ses traditions chrétiennes

Un banquet a été offert jeudi dernier, par la ville de Thetford Mines, et le comté de Mégantic à l'honorable M. Lauréat Lapierre, représentant de la classe ouvrière dans le cabinet provincial. Son honneur le maire Landry présidait. Les principaux orateurs furent les honorables L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, L. Lapierre, J.-E. Perrault et Antonin Gailpault.

M. L.-V. Talbot, avocat, souhaita la bienvenue aux ministres, puis proposa la santé du nouveau membre du cabinet, rappelant ce qu'il a fait par le passé pour la classe ouvrière du district de Thetford Mines. Il termina en faisant l'éloge du premier ministre de la province.

L'hon. M. Lapierre attribua tous ses mérites à l'hon. premier ministre et au parti libéral, dont il vanta l'intérêt porté à la classe ouvrière. Il rappela l'institution, due à l'hon. M. Taschereau, de la législation de compensation pour les accidents du travail. Son discours se termina dans un éloge du ministère actuel en général et du premier ministre tout particulièrement.

La santé du parti libéral fut proposée par M. E. Thériault, député de l'Islet, qui, en citant les chefs libéraux du passé et du présent, conclut à la supériorité de ce parti sur tous les autres.

L'honorable M. Alexandre Taschereau, premier ministre de la province, fut l'orateur suivant. Après les remerciements d'usage à l'égard de la population du comté de Mégantic, il énonça toute sa confiance en l'hon. M. Lapierre, qu'il a été heureux d'appeler au ministère.

Puis, déclarant que les deux grandes classes qui constituent notre plus grande force économique sont celles de nos agriculteurs et de nos ouvriers, l'orateur développa son discours en rapport avec ces derniers. Il déclara que, venant à la suite du parti conservateur, le gouvernement libéral a préconisé une législation ouvrière qui est aujourd'hui admirée dans le monde entier.

Le premier ministre fait spécialement mention de la loi des accidents du travail, dont l'indemnité originaire de \$1200 est devenue de \$1500, \$2000, \$2500 et \$3000. Et, l'an dernier, une commission était nommée pour reviser la loi des compensations. Il cite encore la loi Lacombe, la loi limitant à 55 heures par semaine le travail des femmes et des enfants, la création d'écoles techniques et l'institution d'un ministère du travail.

L'orateur fait ensuite valoir la nécessité de développer nos centres industriels. Des barrages ont converti nos pouvoirs d'eau en des sources de revenus considérables.

Notre province peut produire jusqu'à douze millions de chevaux-vapeur, mais seulement 8 pour cent sont développés. Serait-il dans l'intérêt de la province de Québec d'exporter aux Etats-Unis son énergie électrique? Pour le moment, il croit que ce serait un problème à étudier malgré que pour lui il serait mieux de dire aux capitalistes américains: venez chez nous, nous vous recevrons et vous nous aiderez à développer nos industries, tout en assurant le succès de vos entreprises.

Puis le premier ministre exprime le désir que l'hon. M. Nicol, trésorier provincial, présente à la France, un message de la province de Québec.

"Il y a un an, presque à pareille date, dit M. Taschereau, alors que nous étions réunis comme ce soir, à East-Angus, j'adressais, au nom de notre vieille province, un message à la France. Il paraissait y avoir des défaillances autour de cette vaillante nation. Ses alliés des jours sombres de la guerre semblaient la laisser seule pour remplir la tâche d'assurer les fruits d'une victoire qui lui avait coûté tant de deuil et tant de merveilleuses ressources. "Tenez bon, disions-nous à nos consins de là-bas, la province de Québec est de tout cœur avec vous." On n'est déclaré pour lors reconnaissants de ces mots de sympathie et d'encouragement qui venaient à leur heure et qui rendaient bien le sentiment de notre peuple.

"Me sera-t-il permis aujourd'hui d'adresser un autre message à la France, encore au nom de la province française de Québec. Ses paroles

auront toute la sincérité de l'émotion que me les dicte.

"Votre gouvernement, d'après ce que nous rapportent les dépêches, désire rompre avec le Vatican. Je ne veux scruter ni les motifs qui vous animent, ni les raisons qui vous font agir ainsi. Cela ne regarde que vous seuls. Mais les quatre millions de Français qui habitent ce continent sont chagrins et bouleversés. Le Canada français est l'exemple le plus frappant de la vitalité de la France. Depuis près de deux siècles, nous sommes séparés de vous. Voyez cependant comme nous avons pieusement gardé votre souvenir, vos traditions, votre langue et vos lois. Nous vous sommes attachés tout autant qu'au jour où votre dernier soldat nous a laissés. Mais, croyez-m'en, s'il existe aujourd'hui un Canada français, si nous y parlons votre langue, si nous y chantons vos chansons, si nous y pratiquons votre droit, c'est parce que nous sommes toujours restés fidèles au culte que vos missionnaires et vos martyrs nous ont enseigné, c'est parce que nous avons conservé avec Rome les relations que vous voulez rompre. Là réside le mystérieux secret de la survie française qui vous étonne parfois et qui confond nos voisins. De grâce, que les Français de là-bas ne brisent pas les liens auxquels les Français d'ici attribuent leur salut en tant que race française. Qu'ils ne donnent pas à nos adversaires le donxieux plaisir de nous dire que nous faisons fausse route, et que la vieille patrie renverse les autels que nous opposons à l'envahisseur de l'Est français chez nous."

L'hon. M. Taschereau termina son discours en faisant un vibrant appel aux ouvriers de Thetford Mines comme à tous ceux de la province. Il leur demanda de comparer le bilan du parti libéral avec celui du parti conservateur et de juger sur les œuvres.

L'hon. M. Perrault, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries, prononça un magnifique discours sur l'œuvre du gouvernement. Son collègue, l'hon. Ant. Gailpault, répondit à la santé de la classe ouvrière.

— o —

LA SESSION FEDERALE

Ottawa, 17. — La déclaration indignée du premier ministre King à propos du peu d'informations officielles communiquées par le gouvernement britannique au sujet de la représentation du Canada à la conférence interalliée n'a pas eu de commentaires jusqu'au moins à la Chambre des communes. Mais il est certain qu'il y aura interpellation plus tard.

La position exacte de l'honorable sénateur Belecourt n'est pas encore précisée. Présument que le système suivi à la conférence de Versailles serait adopté à Londres, le gouvernement canadien le désigne représentant du Canada et demanda que Sa Majesté le munit de pleins pouvoirs. On affirme que la chose n'est pas encore réglée ce soir.

Il résultera probablement de l'incident d'aujourd'hui qu'on exercera une plus grande pression pour obtenir des méthodes plus rapides pour l'échange de communications entre les gouvernements de l'Empire. Les méthodes actuelles donnent souvent lieu à des délais et il se peut fort bien que la question soit soulevée à la prochaine conférence des relations impériales, si conférence il y a.

Une déclaration qui soulèvera certainement des commentaires est celle faite par le premier ministre ce matin sur un ton indigné, à propos du gouvernement britannique. "Je tiens, dit-il, à attirer l'attention de cette Chambre et du gouvernement britannique sur le fait qu'en ce moment nous recevons des informations au sujet de ce qui se passe à Londres relativement à la représentation du Canada à la conférence interalliée, d'une dépêche aux journaux communiquée à la Chambre par le chef de l'opposition, tandis que le premier ministre n'a reçu aucune communication."

Ottawa, 17. — Au Sénat, aujourd'hui, l'hon. sénateur Belecourt a continué le débat sur la préférence britannique. Il a relevé la déclaration de sir Wilfrid: qu'il était déçu de l'influence qu'avait exercée la préférence pour obtenir au Canada une certaine préférence sur le marché britannique.

L'hon. M. Belecourt déclara que la préférence avait atteint son but en assurant l'abolition de certains traités en vigueur dans le temps et en attirant des capitaux anglais au Canada. Il n'est pas en faveur de l'abolition de la préférence, mais il croit que dans les conditions actuelles on pourrait la modifier.

Le sénateur David proposa l'ajournement du débat.

Le sénateur Dandurand a présenté le bill de redistribution au Sénat, aujourd'hui. Il déclara qu'il était le fruit d'une entente conclue dans un comité représentant tous les partis.

Le sénateur G. G. Foster s'opposa au nom de l'Union-Progressive et proposa qu'il fut changé en celui de "Brome-Missisquoi". L'amendement fut appuyé par les sénateurs Belecourt et Dandurand et adopté. Le bill retourne aux communes.

Le sénateur W. H. Bennett attira l'attention sur les inégalités de représentation en Ontario et dans Québec, non seulement entre les comtés ruraux et urbains mais aussi entre les comtés ruraux eux-mêmes.

Le Sénat a également adopté le bill du viaduc de Toronto, sans amendement.

— o —

Ottawa, 20. — A 3.20 heures hier après-midi, le gouverneur général a prorogé le parlement qui était en session depuis la fin de février. Cette prorogation ne fut obtenue qu'au moyen d'un travail ardu et la session se termina par les paroles du premier ministre annonçant que le gouvernement avait l'intention de limiter les pouvoirs du Sénat à cause du dead-lock entre les deux Chambres au sujet du bill des pensions.

Le Sénat avait fait des amendements au bill. Les communes refusèrent d'accepter l'amendement des communes; le Sénat refusa de changer d'attitude et finalement, le gouvernement, afin de sauver le bill, accepta les amendements.

C'est alors que le premier ministre King fit part des intentions du gouvernement à l'endroit du Sénat.

"Le temps est venu, dit-il, où les communes doivent chercher à faire triompher leurs droits et leurs privilèges au sujet des lois venant de cette Chambre, comme la Chambre des communes anglaises l'a fait à Westminster."

"Je puis dire que le gouvernement a étudié, avant l'ouverture de la présente session, une loi à cette fin mais qu'il désire que le public fut parfaitement assuré de sa nécessité avant qu'elle fut présentée au parlement."

"Les honorables membres de cette Chambre se rappellent qu'à la fin de la dernière session et à la fin de la session précédente des bills adoptés par notre Chambre et qui touchaient à des questions d'une importance capitale pour l'électorat neurent pas à cause du Sénat. Cette année nous avons des bills qui ont passé à cette Chambre pendant trois sessions différentes et qui ont été rejetés chaque fois par la deuxième Chambre."

"Je crois que nous devons au peuple de ce pays de défendre la suprématie de la Chambre élue du parlement en ce qui concerne les lois de ce pays. Je puis assurer cette Chambre que lorsque le parlement se rassemblera, des mesures seront prises par le gouvernement afin d'obtenir, si possible les moyens propres à faire passer ces bills du consentement de la Chambre des communes, dans des conditions semblables en principe à celles qui ont été sanctionnées par le parlement du Royaume-Uni."

L'hon. Arthur Meighen, chef de l'opposition, demanda si le gouvernement avait l'intention de procéder par voie d'adresse demandant l'amendement de l'acte de l'Amérique britannique du nord et dans ce cas, si le gouvernement avait l'intention de conférer d'abord avec les provinces.

M. King lui répondit: "Le gouvernement profitera de l'intercession pour étudier la formule qui convient de présenter au parlement. Le gouvernement prendra les moyens qu'il croira les plus propres à assurer ce résultat."

LE DISCOURS DU TRONE
Voici le discours du trône lu par Son Excellence le gouverneur-général, lord Byng de Vimy:

DISCOURS DU TRONE
Honorables Membres du Sénat: Membres de la Chambre des Communes:

Je suis heureux de pouvoir vous relater des devoirs parlementaires auxquels, depuis quelques mois, vous avez apporté une attention si constante et si appliquée. En mettant fin aux délibérations de la session actuelle, je tiens à exprimer la satisfaction que me cause la manière dont vous avez réalisé les espérances que j'exprimais dans mon discours à l'ouverture du Parlement, en février dernier.

Il est très encourageant de pouvoir noter que, pour la première fois depuis le commencement de la guerre, le budget national a été équilibré et que le rapport entre les revenus et les dépenses est tel qu'il justifie une diminution immédiate des impôts.

L'abaissement de la taxe sur les ventes et l'accroissement du nombre des denrées qui en sont exemptées devraient contribuer à réduire dans une mesure appréciable le coût de la vie et à favoriser le commerce.

L'alignement substantiel de l'impôt donnerait par une révision du tarif dans le sens de l'abaissement des droits sur les instruments de production dans les industries qui ont pour base les ressources naturelles du Dominion, ne peut manquer d'aidér sensiblement au progrès agricole et industriel et, par une production à meilleur marché, d'amener aussi un fléchissement du coût de l'existence.

Le travail de remaniement de la représentation du peuple à la Chambre des Communes, sous le régime des dispositions de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, a été accompli en dérangeant relativement peu les divisions électorales actuelles dans la plupart des provinces. La redistribution accroît considérablement la représentation de l'Ouest

moyen. Le désir d'effectuer une répartition équitable a été, à mon avis, réalisé, et la manière dont cette tâche difficile a été accomplie recevra, j'en suis persuadé, l'approbation de l'électorat.

Il est satisfaisant d'observer qu'à mesure que se coordonnent les lignes des chemins de fer Nationaux du Canada et que deviennent plus effectives leurs installations, les perspectives de succès de cette grande entreprise nationale se montrent plus brillantes. Pour faciliter la construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en mesure d'élaborer ses projets de construction d'une manière définitive et économique. Bien que le programme de construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années. Cette disposition statutaire mettrait la direction en

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX AU COLLÈGE DE SAINT-JEAN, le 19 Juin 1924.

PRIX SPECIAUX

Suite

INITIATIVE ET DEVOUEMENT

Prix offerts par M. l'abbé EDMOND COURSOUL, curé de Saint-Jean.

Cours classique:

MAURICE LECOMTE,

élève de Philosophie, 2^e année.

MENTIONS HONORABLES

MAURICE PREVOST, LEON LONGTIN

et les membres du comité de l'Initiative.

Cours commercial:

BARTHELEMY DUPUIS, CHARLES-EMILE SAINT-GERMAIN.

MENTIONS HONORABLES

ULDEGE DESLANDES, JACQUES COTE, CLAUDE DEMERS.

EXCELLENCE ET BONNE TENUE DANS LES JEUX

Prix offerts par M. l'abbé J.-H. LECOURT, curé de Saint-Luc.

Cours classique:

JEAN COTE,

élève de Rhétorique.

Cours commercial:

ARMAND ABEL,

élève de 4^{ème} Commerciale,

2^e section.

MENTIONS HONORABLES

GERARD BARON,

élève de Versification.

JEAN-BAPTISTE THEORET,

élève de 3^{ème} Commerciale,

2^e section.

PRIX DE CONCOURS DES JEUX

Médaille de bronze

offerte par l'Association Athlétique

de l'Université de Montréal.

EDGAR GAUDETTE,

élève de Philosophie, 2^e année.

PHILOSOPHIE, 2^e année

Prix. Adrien Tremblay.

Accessit. André Lafleur.

PHILOSOPHIE, 1^{ère} année

Prix. Lucien Vian.

Accessit. Alfred L'Ecuyer.

RHETORIQUE

Prix. Dominique Boudin.

Accessit. Guy Carmel.

BELLES-LETTRES

Prix. Emilien Frenette.

Accessit. Arthur Bastien.

VERSIFICATION

1^{er} prix. Arcade Monette.

2^e " Léon Longtin.

3^e " Raymond Trudeau.

1^{er} accessit. Ludger Jean.

2^e " Maurice Arbour.

3^e " Jean Meunier.

6^{ème} COMMERCIALE

Prix. Joseph Dupuis.

Accessit. Aimé Méthé.

5^{ème} COMMERCIALE

Prix. Antonio Dussault.

Accessit. Maurice Poulin.

4^{ème} COMMERCIALE (1^{ère} sect.)

1^{er} prix. Léopold Charbonneau.

2^e " Joseph Poissant.

1^{er} accessit. Armand Racicot.

2^e " Oscar Bardier.

4^{ème} COMMERCIALE (2^e sect.)

1^{er} prix. Gérard Fournier.

2^e " Joseph Langlois.

1^{er} accessit. Charles-Henri Grégoire.

2^e " Paul-Emile Landry.

3^{ème} COMMERCIALE (1^{ère} sect.)

1^{er} prix. Sarto Messier.

2^e " René Saint-Martin.

1^{er} accessit. Cléophas Gaboriault.

2^e " Adrien Murray.

3^{ème} COMMERCIALE (2^e sect.)

1^{er} prix. Uldège Deslandes.

2^e " Gérard Laporte.

1^{er} accessit. Luc Mailloux.

2^e " Charles-Emile Saint-Germain.

2^{ème} COMMERCIALE

1^{er} prix. Aimé Trahan.

2^e " Jean-Marie Thunot.

3^e " Eustache Lafortune.

1^{er} accessit. Claude Demers.

2^e " Antonio Georges.

3^e " Maurice Bernier.

1^{ère} COMMERCIALE

Prix. Jean-Paul Moreau.

1^{er} accessit. Bertrand Tremblay.

2^e " Roland MacDuff.

SOLFÈGE ET CHANT GREGORIEN

1^{ère} DIVISION

1^{er} prix. Aicède Côté.

2^e " Gaston Monté.

1^{er} accessit. Henri Guay.

2^e " Paul Vallée.

2^{ème} DIVISION

1^{er} prix. Basile Bergeron.

2^e " André Lafleur.

1^{er} accessit. Arthur Bastien.

2^e " Paul L'Ecuyer.

3^{ème} DIVISION

1^{er} prix. Réal Brault.

2^e " Albert Bruneau.

3^e " Aimé Méthé.

1^{er} accessit. Lucien Abel.

2^e " Jean Meunier.

3^e " Gérard Charbonneau.

CLASSE DE PHILOSOPHIE, 2^e année

PRIX

PRIX DE DISTINCTION:

André Lafleur.

Adrien Tremblay.

PRIX DE SUCCÈS:

Jean Demers.

Roland Archambault.

Edgar Gaudette.

Gaëtan Kirkland.

Jean Moreau.

Félix Racicot.

MENTIONS HONORABLES

Instruction religieuse. Adrien Tremblay, André Lafleur.

Philosophie. André Lafleur, Roland Archambault.

Mathématiques. Jean Demers, Adrien Tremblay.

Mathématiques. Jean Moreau, Félix Racicot, Edgar

Gaudette, André Lafleur, Jean Demers.

Adrien Tremblay, Alphonse Le-

febvre, Roland Archambault.

Sciences. André Lafleur.

A SUIVRE

MESDAMES... MESDEMOISELLES...

HABILLONS-NOUS

"Encore un qui est piqué de la ta-

rentule... c'est la vieille aie qui re-

vient."

"Tout doux, mes sœurs, si vous

voulez bien vous couvrir un peu la

poitrine nous allons causer un brin de

philosophie et, comptant sur votre es-

prit de foi, je suis sûr que nous allons

nous entendre.

Allons-y donc.

D'abord, pourquoi s'habille-t-on?

1^{er} Pour se protéger contre les intem-

péries des saisons, donc, pour salu-

brité. Fin absolument nécessaire.

2^e Pour se couvrir, parce qu'on est

civilisé, les sauvages et les nègres, pa-

raît-il ne se couvrent qu'à demi, donc

par décence. Fin nécessaire.

3^e Pour se parer et s'embellir. Cela

peut être utile pour plusieurs... Je

l'admets volontiers; mais c'est philo-

sophiquement parlant, une fin second-

naire. Rappelons-nous que parure n'a

jamais été immédiate. C'est tout le

contraire.

Que pensez-vous, à ce point de vue

là de ces vêtements et toilettes, qui

commencent nulle part et finissent

partout?

Le sage qui, durant nos gros froids

d'hiver rencontre de ces longs cou-

nus, dont la peau entrecroisée fait son-

ger à celle d'une poule plumée, ne peut

s'empêcher d'en pleurer à force de

rire.

Chrétiennes, vous êtes ridicules...

et vous semblez vous moquer pas mal,

pour le bien de vos âmes, des avis de

vos prêtres et des conseils de vos évê-

ques.

Vraiment, si vous continuez à vous

tenir en contravention si flagrante

avec leurs enseignements...

...vous allez devenir schismatiques...

et l'histoire religieuse devra enre-

gistrer dans ses annales un nouveau

schisme parmi ses enfants... "Le

schisme des échevrières..."

Continuons à raisonner:

Dans vos modes immodestes vous

êtes:

1^{re} Inconscientes.

Vous mettez les fourrures l'été, et

vous allez jamber et éous (?) nus

l'hiver. Est-ce là salubrité?

Vous voulez trouver un bon mari,

et vous vous habillez de manière à ne

trouver qu'un polisson.

Vous voulez être charmantes, et vous

vous habillez de façon à n'avoir l'air

qu'une délaissée ou d'une dévergondée.

2^e Cruelles... car, par vos épaules,

vous privez tous les honnêtes gens de

vous regarder!

3^e Coupables. Parce que vous êtes

causes de pensées malhonnêtes. "Mal-

heur à celui qui lui le scandale arri-

ve!"

4^e Dénaturées. Parce que vous ne

suivez pas l'exemple de vertu de vos

mères. Elles croyaient, elles, que la

piété que vous vous vantez peut-être

d'avoir était plus vêtue que cela.

Qu'en pensez-vous?

Celles-ci haussent les épaules.

Ah! c'est si facile, elles n'ont rien

ni dessus, ni au-dessous.

Celles-là se fâchent. Laissons l'ora-

ge passer et j'en suis sûr la raison

prendra le dessus et nous verrons de

plus en plus dans notre ville des fem-

mes distinguées et bien habillées.

0-0-0

LE PILOTE

Fatigué de ne rien faire et de tou-

jours passer son temps à la recherche

infructueuse d'une position sociale,

Marius Pouliadasse a pris, tout ré-

cemment, une résolution énergique,

celle de quitter Marseille et de s'ex-

atrier. Il a pris le bateau pour les Afri-

ques et il a débarqué un beau matin

en un port, un tout petit port de la

côte algérienne, aux confins de la Tu-

nisie. Une fois là, il a cherché quel

métier il pourrait bien exercer. Com-

me il n'y avait pas encore de pilote,

officiel, il s'est bombardé de lui-même

pilote, et il a tout aussitôt acheté

une belle casquette d'occasion, nantie

d'une ancre superbe tout en or.

Puis il s'est mis, comme ça, à atten-

dre le client...

Précisément, le lendemain de son

entrée dans la carrière, voici qu'un

navire se présente au large, qu'il par-

signaux, annonce qu'il veut entrer

dans le port et qu'il réclame un pilote.

—Té! fait Marius Pouliadasse, voi-

là mon affaire!... Ça ne pouvait pas

mieux tomber!

Et comme un canot, détaché du na-

vière, arrive à force de rames, il en

appelle les occupants:

—Vé! par ici! C'est moi le pilote!

Té! regardez ma casquette!

On le fait monter, on le conduit au

capitaine du navire. Celui-ci explique

qu'il a besoin d'un très bon pilote pour

WRIGLEYS

Après chaque repas

De toutes les friandises que vous pouvez acheter, c'est celle qui durera le plus longtemps; en outre, elle aide la digestion, elle nettoie la bouche et les dents.



Cartes Professionnelles

L. DESMARAIS

NOTAIRE
Successeur de T. Brassard et dépositaire du gref de J. U. A. Tremblay.
BUREAU: 12 rue Jacques-Cartier
Téléphone 266 SAINT-JEAN
Et à Lacolle Qué., chaque mercredi

ARMAND BROSEAU

NOTAIRE ET COMMISSAIRE
Tél: Etude 498; Résidence, 488 f
Etude, 10 rue Saint-Jacques
Résidence, 11 rue Champlain.
Rachète les bons de la victoire de la cité et autres dévaluations avant échéance.
SAINT-JEAN, P. Q.

J. AMEDEC BRIN

Notaire et C. C. S.
22a rue Saint-Jacques
Téléphone Bell 142 SAINT-JEAN

ANDRÉ REGNIER

AVOCAT
No 34 rue Saint-Charles
Angle Jacques-Cartier
Tél. 269. SAINT-JEAN

POULIN & SABOURIN

AVOCATS
Stanislas Poulin, C.R. Ivan Sabourin
Etude: 22a Rue Saint-Jacques
Tél. Bell: Etude 142; Résidence 263
B. Postale 423 SAINT-JEAN, P. Q.

P. A. CHASSE, C. R.

AVOCAT
20 rue Jacques-Cartier,
SAINT-JEAN, P. Q.
Téléphones: Bureau 190, Résidence 120

JACQUES CARTIER

AVOCAT
61 rue Jacques-Cartier
SAINT-JEAN, QUE.
Tél. Bell 261 Casier postal 121
Avocat de la cité de Saint-Jean

ETIENNE GUILLET

Professeur de Piano, d'Orgue et d'Harmonie
(Membre du conservatoire National)
Leçons données à domicile ou à son Studio.
7 rue Saint-Charles SAINT-JEAN

DR ARCADE LABELLE

Des Hôpitaux de Paris et Budapest
Chirurgien de l'Hôtel-Dieu (Montréal)
Consultations à Montréal: Lundi, mercredi, vendredi, 2 à 5 P. M.
Consultations à Saint-Jean: Tous les samedis, 2 à 5 P. M.
Montréal adresse 489 St-Denis
Saint-Jean 90 rue Champlain

DR LOUIS BRISSET DES NOS

Ex-Chef Interne de l'Hôpital Français de Montréal
79a de Salaberry... SAINT-JEAN, QUE.
Téléphone 676 Casier Postal 673

DR. W. H. MONET

CHIRURGIEN-DENTISTE
CONSULTATIONS: 9 à 12 hrs. a.m., 1 à 5 p.m.
88 Richelieu... SAINT-JEAN, P. Q.

DR. V. J. LEVASSEUR, B. C. D.

CHIRURGIEN DENTISTE
Tél. Bell 332
110 rue Richelieu SAINT-JEAN

DR. ARMAND GERVAIS

L. C. D.
CHIRURGIEN DENTISTE
92 rue Richelieu SAINT-JEAN
CONSULTATIONS: 9 à 12 hrs a.m., 1 à 5 p.m.

DR. LEBLANC

DENTISTE
BEDFORD, Que.

DR. OSCAR LABERGE

Ex-Interne des Hôpitaux
Hôtel-Dieu et St-Paul de Montréal
Consultations: 9 à 11 a.m., 7 à 9 p.m. Tél. 28
IBERVILLE, QUE.

GEO. PHENIX, M. D.

Ex-Interne de l'Hôpital Notre-Dame
MEDECINE GENERALE
47 RUE SAINT-JACQUES
Porte voisine du Bureau de Poste
Téléphone Bell 422 SAINT-JEAN

HOPITAL VETERINAIRE

Dr. J. A. Vau, Prop.
8 rue Saint-Georges, SAINT-JEAN
Pension pour chevaux et chiens.
Traitements des plus modernes.
Boite Postale 191 Téléphone 248

Commerce

EPICERIES ET PRODUITS ALIMENTAIRES

Cette semaine nous amène beaucoup de changements quoique les conditions du commerce ne soient pas plus fortes qu'elles le furent depuis quelque temps. Dans beaucoup de lignes, marques, variétés et grosseurs ou grandeurs il y a des changements et chose désagréable pour le consommateur, le marché se raffermir et les prix augmentent généralement. Dans les céréales, on note une augmentation substantielle. Les farines montent encore de 20 cents par 100 livres cette semaine. Les conserves, fruits ou légumes, ne changent pas encore mais ont une tendance très forte vers la hausse car la demande se maintient exceptionnelle. D'autres lignes moins en évidence, tel que la ficelle reste aux prix fermes avec une demande plutôt moyenne. Les cafés sont extrêmement actifs et les prix sont forts. Les thés, quoique le marché soit plutôt ferme, diminuent légèrement. Les épices montent beaucoup de fermeté car ils sont fort rares. Les noix restent aux mêmes prix pour le moment. Le riz se vend presque plus depuis quelque temps. Les fruits secs ne marchent pas beaucoup et le seul changement cette semaine est une réduction des abricots assez conséquente. Le sucre, marché changeant s'il y en a un, surprend par une baisse de 15 sous par 100 livres pour le granulé. On a annoncé des changements importants dans les sirops mais ils ne se sont pas matérialisés. Le miel et le sirop d'érable se vendent peu mais restent à prix fermes. Le marché des fruits est toujours très fort et certaines variétés importées sont de plus en plus rares. Les fraises du pays arrivent par quantités et se vendent bien. Les légumes se vendent aussi merveilleusement bien à des prix très irréguliers suivant les arrivages.

Conserves alimentaires.—Toutes les variétés de légumes en conserve sont rares mais les tomates, le blé d'Inde et les pois le sont plus que les autres. On croit cependant qu'il y aura assez de tomates pour attendre la nouvelle récolte. Les autres variétés, plutôt rares, reçoivent une grosse demande et l'on peut s'attendre à des augmentations. Les premières conserves de homard de la saison viennent d'arriver et, étant de bonne qualité, se vendent bien.

Céréales.—Le marché de l'avoine roulée est très ferme pour le moment. Les prix ont même augmenté durant la semaine comme les prix de la farine du reste. Les autres céréales n'ont pas changé encore quoique la demande soit très forte surtout pour les produits en paquets.

Cafés.—Le marché des cafés continue d'être extraordinairement fort mais ne change pas de prix cette semaine. Certains importateurs toutefois accusent une augmentation sur le Rio. En tous cas, si la demande se maintient nous aurons certainement des prix plus élevés sous peu.

Thés.—Malgré la fermeté du marché les prix des thés de seconde qualité ont diminué cette semaine. Les prix pour les premières qualités augmentent toujours et la raison en est bien simple, tout le monde cherche la qualité et refuse absolument les marques inférieures. Malgré tout, l'avenir de ce marché reste plutôt fort.

Epices.—Le commerce des épices n'est pas extraordinairement actif mais reste quand même ferme et aux mêmes prix. Cette ferme tendance est due à la rareté et par conséquent à la diminution dans la production. D'un autre côté, la consommation européenne a repris et aide encore à diminuer les approvisionnements. Une rumeur veut que cette ligne apporte une surprise sous peu jusqu'à présent les prix restent les mêmes.

Noix et amandes.—Le marché local pour les noix et les amandes reste ferme aux prix de la semaine dernière. Quoique les prix n'aient pas changé la tendance du marché se raffermir de plus en plus et l'on s'attend à une augmentation d'un jour à l'autre.

Riz.—S'il y a une ligne qui reste stationnaire c'est bien celle-ci. Même demande, même prix rien ne change et les prévisions sont pour une attitude tranquille pour quelque temps du moins.

LA FOURNAISE ENTERPRISE SANS TUYAUX



70 degrés partout dans la maison—vivoir, chambres à coucher et la cuisine.

L'installation en est insignifiante—un jour suffit.

Pas de poussière ni de malpropreté; aucun mur ou plafond à percer.

La fournaise toute en fonte Enterprise sans tuyaux, vous assurera un chauffage qui vous procurera le bien-être toute votre vie.

ENTERPRISE FOUNDRY CO. LIMITED
SACKVILLE, N.B.

LA FOURNAISE ENTERPRISE SANS TUYAUX

Vendu dans le district de St-Jean par A. TANGUAY

Mme BUDGE SI FAIBLE POUVAIT A PEINE SE TENIR DEBOUT

Dit comment le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham la ramène à la santé.

River Desert, P.Q.—"J'avais une douleur au côté. Je ne pouvais ni marcher vite, ni rester debout pour faire mon repassage ou blanchissage, mais il fallait me coucher pour soulager mes douleurs. J'ai eu cela pendant environ deux ans, alors une amie me dit d'essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. L'en ai retiré de bons résultats, moi aussi, car la dernière fois que j'ai eu mal au côté, c'est en mai dernier, et depuis tout va bien. Je suis, aussi, contente de pouvoir nourrir mon bébé, et je crois que c'est votre remède qui m'a ainsi aidée." — Mme L. V. Rudge, River Desert, P.Q.

Si vous souffrez de douleurs atroces dues à un déplacement, irrégularités, maux de dos, de tête, nervosité, ou douleur dans le côté, ne négligez pas, essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Le Manuel Confidentiel de Lydia E. Pinkham sur les "Maladies Particulières de la Femme" vous sera envoyé gratis. Ecrivez pour l'avoir à The Lydia E. Pinkham Medicine Co., Cobourg, Ontario. Cette brochure contient des renseignements précieux que toute femme doit avoir.

Fruits secs.—Le fait saillant du marché des fruits secs est une libérale réduction des abricots secs malgré les prévisions qui étaient plutôt pessimistes. La demande, tombée soudainement, laisse d'assez gros approvisionnements. A part les abricots rien ne change quoique, d'une manière générale, le marché soit absolument inactif. Rien n'indique une reprise de la demande d'ici l'automne.

Sucres.—Quoique le marché de ce produit fut assez actif, la baisse du sucre brut aux Etats-Unis, s'est fait sentir ici et les prix du raffiné ont baissé en conséquence. Cette baisse de 15 sous par cent livres, pour le granulé et les autres variétés, a étonné les gens car la demande était bonne et l'on s'attendait plutôt à un mouvement contraire.

Sirops et Melasses.—Si le sucre diminue, la mélasse monte. Chose extraordinaire mais bien remarquable et, pour ne pas tromper ses clients, c'est ce qui arrive cette semaine. Dans le sirop de blé d'Inde on note une augmentation assez substantielle vu la hausse du marché du maïs. Le miel continue d'être inactif ainsi que le sirop d'érable. Les prix de ces deux produits se maintiennent toutefois au même niveau.

Fruits frais.—Ce marché continue d'être l'un des plus actifs, avec une demande exceptionnelle comme chaque saison et des approvisionnements plutôt légers. Les réserves de fruits importés diminuent rapidement. Le seul fruit domestique apparaissant sur le marché jusqu'ici est la fraise qui semble être de bonne qualité et commande les hauts prix. Les pommes Wine Saps sont pour ainsi dire disparues du marché et sont remplacées par les transparentes américaines qui se vendent bien. Les autres variétés de fruits américains se vendent à des prix très irréguliers car la demande est forte et les arrivages inconstants. L'on peut dire, par conséquent, que presque tous les fruits sont augmentés.

Légumes.—Les légumes récoltés dans la localité commencent à remplacer petit à petit ceux d'importation et rencontrent une demande très forte et commandant les plus hauts prix. Jusqu'ici les arrivages ne sont pas nombreux mais augmentent chaque jour. Les prix changent assez souvent et ont une tendance vers la hausse actuellement. Cependant l'on croit que la température plus humide étant propice les prix diminueront sous peu.

Divers.—Avec l'arrivée de la saison pour la mise en conserve des fruits, il se fait de bonnes ventes de jarres, boîtes, etc. Les prix restent quand même aux mêmes taux d'il y a deux mois lors du changement dans la taxe de vente.

PROVISIONS

La situation du marché des provisions montre comme fait saillant cette semaine un marché de plus en plus ferme pour le beurre, les oeufs et le fromage. La demande par cabie pour le beurre s'est largement améliorée de même que pour le fromage. Ces deux produits, essentiellement canadiens, ont regagné la première place sur le marché britannique, place qu'ils avaient perdue aux mains de la Nouvelle-Zélande. Le marché des oeufs est aussi très ferme sans changement de prix. Les arrivages de fromage sont fort conséquents et l'on voit que la demande se relâche. Une activité remarquable se fait sentir dans les viandes cuites et fumées et on l'attribue largement aux vacances, à la saison touristique et aux piques-niques de plus en plus nombreux. Les affaires sont plus légères dans les viandes fraîches et il ne faut pas s'en étonner par ces temps de chaleur. Les graisses pures ainsi que les composées continuent d'être sur le côté tranquille. Le marché de la volaille est juste bon les approvisionnements en frigorifique diminuent tandis que les arrivages de poulets du printemps sont très forts. L'activité que l'on a eue se fait sentir dans le marché du poisson où l'on voit quelques changements dans les prix cette semaine.

Beurre, Oeufs, Fromage.—Le beurre sur le marché local prend de la fermeté de jour en jour car la demande au pays est très forte et les cablo-grammes regus d'Angleterre pour exportation montrent une amélioration sensible. Malgré cela les prix s'aug-

mentent pas car les arrivages sont satisfaisants.

Les oeufs, comme du reste, tous les autres produits de la ferme, se vendent extraordinairement bien. Les prix toutefois ne changent pas et la demande semble vouloir tenir longtemps. La qualité est cependant un peu moins bonne car les chaleurs sont arrivées. On ne s'attend pas, pour le moment du moins, à de gros changements.

Le fromage ne rencontre pas une demande locale très forte. Les importateurs anglais semblent cependant revenir vers ce produit et l'avenir du marché est plutôt bon. L'on croit généralement que ce produit canadien va reprendre la première place sur le marché britannique.

Viandes cuites et fumées.—On note une amélioration considérable dans la vente des viandes cuites et fumées. Cette amélioration est bien de saison car les vacances, séjours à la campagne, pique-niques, etc., fournissent une bonne demande pour ces produits. Cette demande étant très forte et les approvisionnements étant plutôt faibles les prix ont une tendance à la hausse. Déjà cette semaine le jambon augmente encore d'un sou par livre.

Viandes fraîches.—Il n'y a pas beaucoup d'activité dans cette ligne à l'heure actuelle et l'on ne doit pas s'en étonner car chaque saison d'été amène un ralentissement des ventes de viandes fraîches. Malgré tout la tendance reste ferme et les prix ne changent pas.

Graisses pures et graisses composées.—Dans les graisses composées il n'y a aucun changement et les ventes restent plutôt rares. Quoique les graisses pures trouvent un peu plus de demande l'on ne peut pas dire que ce marché soit actif. Les prix restent les mêmes.

Poissons.—Quoique le haddock et la morue soient bien représentés sur le marché et que les prix aient été augmentés récemment ces deux variétés de poissons se vendent toujours bien. La qualité du flétan et du saumon de l'ouest qui arrivent maintenant est reconnue comme excellente. Le saumon de Gaspé est toujours rare aussi les prix restent fermes. La truite, le doré et le poisson blanc arrivent par plus grosses quantités et se vendent à prix raisonnables. Les gros harengs de mer ont augmenté substantiellement.

Volaille.—Quoique il n'y ait aucun changement dans les prix il ne faut pas conclure que cette ligne est inactive. La demande n'est pas, il est vrai,

très forte mais elle est quand même satisfaisante. Le produit frigorifié disparaît peu à peu tandis que les arrivages de poulets du printemps augmentent.

FERRONNERIE ET PEINTURE

La condition du marché des ferronneries en général est assez bonne cette semaine et il se fait de bonnes ventes dans toutes les lignes sans que l'on puisse en trouver une dont l'activité soit extraordinaire. Sur un certain nombre d'articles, tels que tous ceux qui se rapportent à l'automobile, le beau temps et les vacances amènent un regain d'activité. Les changements de prix sont rares et le marché tend plutôt à se niveler. Dans les matériaux à couverture les prix sont encore incertains car quelques marchands les changent et d'autres gardent les anciens.

Les peintures préparées rencontrent une demande exceptionnelle cette semaine disent les manufacturiers et les détaillants. Ces derniers, particulièrement, s'accroissent tous pour dire qu'ils n'ont jamais eu d'aussi bonne saison. Aucun changement de prix. L'huile de lin a toujours une tendance à la hausse vu le hausse du lin sur les marchés primaires et sur le produit anglais. Cette dernière hausse élimine complètement la concurrence de ce côté.

Huiles à brûler.—La position du marché de l'huile à brûler montre une tendance prononcée vers la baisse suivant en cela les prix plus bas de l'huile crue sur les marchés primaires. Néanmoins les prix n'ont pas encore changé.

Sorbetiers.—D'après l'opinion de tous les marchands détaillants, c'est la première année que l'on vend un aussi grand nombre de ces instruments. Naturellement, les commandes viennent plutôt de la campagne car on peut obtenir facilement de la crème glacée en ville sans se donner la peine de la fabriquer.

Gazoline.—L'on croit que la vente de ce produit doublera cette année celle de l'année dernière. Pour le moment, la belle température dont nous jouissons cause des ventes très fortes. On apprend que dans certains états les prix ont diminué; subissons-nous le même sort ici, c'est peu probable.

Les ignorants donnent volontiers des leçons de science.

C'est dans les ténèbres que l'on voit les coups de lumière.

Le bras de l'homme est une arme, celui de la femme une défense.



EN 1867, quand la Confédération posa les assises du Canada moderne, la Banque de Montréal célébrait le cinquantenaire de sa fondation. A cette époque, la Banque était déjà une institution forte et stable, ayant des succursales bien échelonnées à travers le Haut et le Bas-Canada.

Fondée à Montréal, en 1817, la Banque ouvrit des Bureaux à Québec la même année, à York (aujourd'hui Toronto) en 1818, à Ottawa en 1842, à Halifax en 1868, à Winnipeg en 1878, à Regina en 1882, à Victoria en 1891, à Frédericton en 1899, à Edmonton en 1903 et à Charlottetown en 1907.

Aujourd'hui, la Banque a plus de 550 succursales en Canada et des Bureaux à New York, Chicago, San Francisco, Spokane, Londres, Paris et Mexico.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée depuis plus de 100 ans
L'Actif total dépasse \$650,000,000

PENSEES SAUVAGES

Le plus souvent le médecin dispute le pauvre à la mort et le riche à son imagination.
Le peuple est comme les grandes coquettes; il n'accorde pas sa faveur à ceux qui lui font le plus d'avances.
Il n'y a que l'injure à laquelle on ne cause pas de dommage en la laissant choir.
On ne rassemble jamais tous les débris d'un bonheur passé.
Auguste Aniel-Lepere.
La véritable science pour nous rendre heureux, c'est d'aimer son devoir et d'y chercher son plaisir.—Mme de Motteville.



La Voix du Pays de Québec

qui parla un jour à

MARIA CHAPDELAINE

S'adresse aujourd'hui à nous tous—

Comme Elle,
Allons-nous l'Ecouter?

La voix du pays de Québec disait à Maria Chapdelaine:

"NOUS sommes venus il y a trois cents ans, et nous sommes restés... Ceux qui nous ont menés ici pourraient revenir par ici nous sans amertume et sans chagrin, car si c'est vrai que nous n'avons guère appris, assurément nous n'avons rien oublié.

"Nous avions apporté d'entre-mer nos prières et nos chansons; elles sont toujours les mêmes... Nous avons marqué un plan du continent nouveau, de Gaspé à Montréal, de St-Jean d'Iberville à l'Ungava, en disant: Ici toutes les choses que nous avions apportées avec nous, notre culte, notre langue, nos vertus et jusqu'à nos faiblesses deviennent des choses sacrées, intangibles et qui devront demeurer jusqu'à la fin.

"... Et nous nous sommes maintenus, peut-être afin que dans plusieurs siècles encore le monde se tourne vers nous et dise: Ces gens sont d'une race qui ne sait pas mourir... Nous sommes un témoignage.

"... C'est pourquoi il faut rester dans la province où nos pères sont restés, et vivre comme ils ont vécu, pour être au commandement inéprimé qui s'est formé dans leurs coeurs, qui a passé dans les nôtres et que nous devons transmettre à notre tour à de nombreux enfants: Au pays de Québec rien ne doit mourir et rien ne doit changer..." (1).

Nous aussi devons écouter la voix du pays de Québec. Bastez ce que nous sommes, ne sacrifions pas plus longtemps aux étrangers le patrimoine de nos enfants, aidons à enlever l'exode de notre vers les villes manufacturières des Etats-Unis, dépensons dans notre province l'argent durement gagné ici, ne nous laissons plus prendre au mirage des catalogues étrangers, encourageons nos marchands et manufacturiers et soyons de véritables patriotes en contribuant dans la mesure de nos forces à l'agrandissement et à la prospérité de notre province.

Enfin répétons-nous souvent les sages paroles de Mgr. Bruneau, évêque de Nicolet, dans sa lettre pastorale:

"Nous serons bien près d'avoir résolu les problèmes posés par la crise financière du moment, quand les femmes canadiennes auront décidé de mettre d'accord dans leur conduite, les lois de la modeste du vêtement, celle de la prudence qui veut qu'en proportionnant ses dépenses à son budget, et celle de la charité bien ordonnée, qui veut qu'en s'affranchissant, comme en tout, on soutienne d'abord les institutions qui sont de notre peuple, avant de jeter ses ressources aux étrangers et aux adversaires des nôtres."

(1) Extrait de "Maria Chapdelaine" par Louis Hémon.

Aidons à faire notre Province plus grande et plus prospère.

DEPENSONS NOTRE ARGENT CHEZ NOUS

Publié dans le meilleur intérêt de la Province de Québec.
L'ASSOCIATION DES MARCHANDS-DETAILLANTS DU CANADA, PROVINCE DE QUEBEC.

Nouvelles de Saint-Jean

NOTES SOCIALES

Mlle Yvonne Gendron, de Bedford, a passé quelques jours, en notre ville, l'hôte de ses amis.

Mme Germain Lepine, M. et Mme Adélaïde Lepine, leur famille, de Québec; M. et Mme Gustave Pelletier, de Montréal, étaient en visite, ces jours derniers, chez M. A. G. Racicot.

M. Exibaud Choquette, chef de gare au C. P. R., à Saint-Pie, est en visite chez son frère, M. Ferdinand Choquette, de la rue Saint-Louis. M. Choquette est accompagné de son frère M. Grégoire Choquette, de Nelson, B. C. Tous deux arrivent d'une randonnée en automobile à travers les États-Unis; ils ont visité Manchester, Nashua, Boston, Worcester, Danvers, Pawtucket. Durant leur séjour en notre ville, les distingués visiteurs ont vu leur vieux père, M. Norbert Choquette, à Irberville.

M. Hormidas Tremblay, de Amesbury, Mass., est l'hôte de M. H. Bélanger, de la rue Saint-Joseph, pour quelque temps.

M. l'abbé Georges Mercier, vicaire à Ferme-Neuve, près Mont-Laurier, passe quelque temps en vacances chez sa mère, Mme Norbert Mercier, et chez ses frères, MM. Victor et Eugène Mercier, de notre ville.

M. l'abbé Wilfrid Carboneau, vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Montréal, passe une quinzaine chez sa mère, Mme Carboneau, de la rue Saint-Jacques, laquelle habite avec sa fille, Mme J. A. Boulais.

M. le notaire et Mme T. Z. Marchessault, Mmes Beauregard et Gauthier, de Saint-Famille; M. H. Phaneuf et son fils, de Nashua, N.-H.; M. et Mme L. L'Esperance, leur fille, Lisette, M. Georges Descelles, de Montréal, étaient en visite ces jours derniers chez Mme J. E. Molleur et M. P. J. Doré, de la rue Longueuil.

La famille du Docteur Moreau et Mme Trudeau, de Montréal, sont en villégiature au milieu de nous. Tous sont à l'hôtel du Canada, si bien situés, en face du Richelieu.

Mlle Irène Lauzon, du presbytère, est allée rendre visite à son amie Mlle Laurencia Patenaude, à la villa des Peupliers du Révérend père Gratton, de Saint-Scholastique; elle est revenue enchantée de sa promenade.

Mlle Annette Fortin, des Trois-Rivières, passe une quinzaine en visite chez son beau-frère, M. Lionel Robichaud, gérant de la Banque Royale.

M. Sylvio Bordeleau, de Montréal, était en visite, dimanche dernier, chez M. F. X. Bordeleau, optométriste, de la maison J. H. Racicot, de cette ville.

M. et Mme J. A. Paquette, leur fils Léo, passent une huitaine, en vacances chez leurs parents de Bedford et des environs.

PROCHAINE ASSEMBLÉE

Une assemblée des actionnaires du Syndicat Coopératif de Saint-Jean, aura lieu le 28 juillet, en la salle du Marché, à 7.30 heures p. m., tous les membres sont requis d'être présents.

LES NOTRES D'ABORD

Nous avons besoin d'immigrants et les pays d'Europe peuvent nous envoyer de nombreux sujets puisque les États-Unis leur sont pratiquement fermés.

Mais il nous faut aussi choisir, afin de ne pas doubler les emplois et empêcher l'exode des notres.

LA MAISON J. A. LOMME

Voyez l'annonce de la maison J. A. Lomme, par 2, pour la grande vente commencée le 19 et qui se continue jusqu'au 26 courant. Profitez des avantages offerts et économisez de l'argent en faisant vos achats.

LA PROMESSE DES RECOLTES

Les chiffres de la récolte de l'ouest promettent une grande abondance de biens cette année, et il faut s'en réjouir pour tout le Canada.

On a souvent dit que les conditions de la récolte agissent définitivement sur notre prospérité économique; et le Canada a besoin en ce moment de tous les éléments de succès.

LE PONT DE LA RIVE SUD

La population de Montréal et des comités environnants saura gré au gouvernement King de sa mesure pour construire le pont de la rive sud.

N'osant combattre le principe de ce projet, les Tories ont cherché à retarder l'accomplissement en faisant des objections au mode d'exécution.

GEORGES-LOUIS BAKER

A Springfield, Mass., le 20 juillet, a été tenu sur les fonts baptismaux, l'enfant de M. et Mme Georges Baker (née Berthe Bouchard). L'enfant fut baptisé par le révérend Père Chabot et reçut les prénoms de Robert-Georges-Louis-Edouard. Parrain, M. Edouard Paradi, marraine Mme Wm. Finley, de cette ville, oncle et tante de l'enfant.

LA SCIENCE EXIGE L'UNIFORMITÉ

Au cours des dernières années passées, des recherches minutieuses ont été faites dans le domaine diététique, qui ont démontré la grande importance de la qualité uniforme et de la pureté des aliments pour l'organisme de l'homme. C'est un grand bienfait, au jour d'aujourd'hui, de trouver quantité d'aliments, parmi lesquels le thé et le café, qui sont vendus dans un paquetage à l'abri de l'air. Le thé "SALADA" fut un des premiers produits purs devenus populaires par tout le Canada. L'emballage en aluminium conserve le thé frais et délicieux, tandis que le mélange habile maintient la qualité absolument uniforme.

NAISSANCES

Le 17 juillet 1924 a été baptisé Joseph-Napoléon-Charles-Marcel, né ce jour, fils de M. Charles Oulmet, commis épicer et de Olivine Deschamps, de cette paroisse. Le parrain a été M. Napoléon Oulmet, ouvrier et la marraine Rosa Marier, son épouse.

Le 17 juillet courant a été baptisée Marie-Jacqueline-Hermine, née la veille, fille de M. J.-E. Bélanger, instituteur et de Emilia Lanceluit, de cette ville. Le parrain a été M. Eugène Robitaille, voyageur de commerce, de Saint-Jacques de Montréal et la marraine Hermine Brousseau, son épouse.

Le 20 juillet 1924 a été baptisée Marie-Jeanne-Simonne-Cécile, née le 18 courant, fille de M. Léopold Raymond, journaliste et de Deliska Hébert, de cette paroisse. Le parrain a été M. Ephrem Hébert, journaliste et la marraine Agnès Bélanger.

Le vingt juillet 1924 a été baptisé Joseph-Jean-Albert-Roger, né le 17 courant, fils de M. Albert Bouchard, machiniste et de Antoinette Paquette, de cette paroisse. Le parrain a été M. Joseph Paquette, pollasseur et la marraine Médora Black.

MARIAGES

RANCOURT-MENARD

Le 19 juillet courant, a été célébré en l'église Saint-Jean l'Evangéliste, le mariage de M. Léopold Ménard, ouvrier, fils de feu Joseph Ménard et de Régine Kaigle, de la paroisse de Saint-Athanase d'Iberville, avec Mlle Blanche Rancourt, fille de M. Delphis Rancourt, commis et de Emma Blain, de cette paroisse. Les témoins ont été M. Samuel Kaigle, oncle et témoin de l'époux et M. Delphis Rancourt, père et témoin de l'épouse.

VINCELETTE-THIBAUT

Le 16 juillet 1924 a été célébré le mariage de M. Jacob-William Thibault, violoniste, fils de M. William Thibault, de Saint-Joseph de Burlington et de feu Josephine Mitchell, à Mlle Lucille Alice Vincelette, fille de M. Edouard Vincelette, contremaître et de Caroline L'Esperance, de cette paroisse. Les témoins ont été M. Edouard Vincelette, pour sa fille l'épouse et M. Emmanuel Vincelette, pour l'époux.

AU PROFIT DES ŒUVRES PHILANTHROPIQUES N.-D. AUXILIATRICE

Une magnifique boîte de surprise d'une valeur de \$50, est mise en loterie au profit des œuvres philanthropiques de la paroisse Notre-Dame Auxiliatrice. Il est à souhaiter que tous et chacun se feront un plaisir et un devoir d'acquiescer avec bienveillance toutes les personnes chargées de la vente des billets. La paroisse Notre-Dame prospère de jour en jour, grâce au dévouement de son zélé curé M. P. D. Labrèche, et à la coopération de tous ses paroissiens. Le tirage de cette boîte de surprise se fera à une date que nous annoncerons plus tard. Les dames et jeunes filles qui désireraient vendre des billets, peuvent en obtenir en s'adressant à Mme Orlas Blais, 69 rue Jacques-Cartier.

JOYEUSE EXCURSION

Samedi dernier, les chanteurs de la paroisse Notre-Dame Auxiliatrice, accompagnés de M. le curé P. D. Labrèche, se rendaient en voyage de plaisir à la Baie Missisquoi, où ils furent les hôtes de M. Johnny Thout. Un dîner des mieux appréciés fut dégusté avec appétit, l'entrain et la gaieté aidant, les plats se vidèrent sans difficulté. Dans l'après-midi, une partie de balle au camp eut lieu; elle fut chaudement contestée.

Les joyeux voyageurs étaient accompagnés de M. Péchevin Martial Rhéaume, et de M. Domina Fournier, tous deux anciens marguilliers.

GRANDES COURSES

Dimanche prochain, sur le terrain de l'exposition, il y aura de grandes courses au trot et à l'amble. Un montant de \$750. sera donné en bourses. Il y aura sur le terrain, des rafraichissements et plusieurs amusements. La fanfare fera entendre quelques morceaux.

L'admission est de 50c, pour les dames 25c.

Ne manquez pas ce programme de courses, c'est le plus grand jamais donné, en cette ville.

DE RETOUR

MM. Narcisse et Georges Lord sont revenus d'un voyage d'affaires en Angleterre. Ils ont profité de l'occasion pour visiter la France, la Belgique et la Hollande; ils ont aussi parcouru les champs de bataille, témoins des combats durant la grande guerre. MM. Lord se déclarent enchantés de tout ce qu'ils ont vu.

MM. André Rignier avocat, Fabio Monet, avocat, Philippe Demers, fils du juge P. Demers, sont de retour de leur excursion à New-York, en canot. Les hardis rameurs ont parcouru 800 milles; c'est vraiment un beau record.

SOIRÉE RÉUSSIE

Lundi soir dernier, le Théâtre Impérial, était rempli de spectateurs qui prenaient part à la soirée donnée par le club Kiwanis, de cette ville, sur l'offre gracieuse de MM. Burpee et West, propriétaires du théâtre. Le programme exécuté fut des plus jolis et amusants. Comme on le sait, les théâtres ont au profit de certaines victimes du récent incendie. Le succès financier est des plus satisfaisants. Comme par le passé, les membres du Club Kiwanis se sont montrés à la hauteur de leur position et fidèles à leur but: "Faire le bien".

LE CONSTABLE LYONS

RECONNAISSANCE

M. le constable Lyons et sa famille remercient de tout cœur, les membres du conseil de ville, les personnes qui se sont chargées de faire circuler des listes, toutes celles qui ont fait des dons quelconques soit en ménage, lingerie, argent ou autrement, après l'épreuve qu'ils ont subie, lors du récent incendie.

PIQUE-NIQUE DES ARTISANS

C'est dimanche prochain, que se fera à Saint-Hilaire, le pique-nique annuel des Artisans Canadiens-Français. Le départ s'effectuera vers 9.30 heures. Toutes les personnes qui désireraient se joindre aux Artisans et qui n'ont pas d'automobile sont priées de s'adresser au bureau de l'organisation, chez M. Grégoire, rue Saint-Jacques. Il est entendu que c'est un pique-nique au panier, chacun se fera un plaisir d'en apporter un. Joignez-vous aux Artisans Canadiens-Français, et rendez-vous à Saint-Hilaire, dimanche.

PELERINAGE EN NOTRE CITE

Dimanche prochain, la paroisse de Saint-Jérôme, comté de Terrebonne, sous le distingué patronage de M. J. A. M. Brousseau, leur dévoué curé et sous la direction de M. J.-A. Ouellette, prêtre de la même localité, fera un pèlerinage en notre ville. Les pèlerins que l'on attend en très grand nombre, arriveront par convoi spécial, à 11 heures a. m. A cette occasion, la messe paroissiale est avancée d'un quart d'heure, afin de permettre aux pèlerins d'entendre leur messe spéciale, qui sera chantée à 11 heures.

Dans l'après-midi, il y aura vers les quatre heures, salut solennel du Saint-Sacrement, toujours pour les paroissiens de Saint-Jérôme, et ils repartiront vers les cinq heures. Il va sans dire que nous sommes très honorés du choix de notre ville qu'on fait les citoyens de Saint-Jérôme, pour but de leur pèlerinage, et que rien ne sera épargné pour leur laisser un bon souvenir de leur court séjour parmi nous.

25ème ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Ces jours derniers, M. et Mme A. J. Beaulieu, ce dernier principal de l'Académie de Saint-Jean, célébraient leur 25ème anniversaire de mariage. Une jolie fête intime eut lieu à l'occasion de ces noces d'argent. Un succulent dîner réunissait les nombreux parents et amis des jubilaires, qui avec de jolis cadeaux, leur offrirent les vœux de circonstance. Assistèrent à cette fête, outre les enfants de M. et Mme Beaulieu, Berthe, Estelle, Simone, Paul, Armand, Emilie, Roland, Gabriel et Jean, MM. et Mmes A. et Z. Beaulieu, de Sainte-Philomène de Chateauguay; Cléophas Beaulieu, de Saint-Isidore de Laprairie; Joseph Laplante de Lachine; P. Pinsonnault, de Saint-Henri; Adrien Beaulieu, de Montréal; R. Lamarre, de Longueuil; Mme Eva Reid, Mlle Bernadette Reid, de cette ville. Il y eut chant et musique et divers amusements. L'on se sépara à regret, emportant un souvenir inoubliable de cette fête de famille.

FEU F. X. BEACHEMIN

Dimanche dernier, est décédé M. François-Xavier Beauchemin, médecin vétérinaire, de notre cité, à l'âge de 52 ans, après deux mois de maladie. Le défunt habitait notre ville depuis 18 ans, où il y a toujours pratiqué sa profession; il était le médecin hygiéniste de la cité.

Ses funérailles ont eu lieu mardi matin, à 9.30 heures, en l'église Saint-Jean l'Evangéliste, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut chanté par M. le curé J. E. Courso, assisté des abbés Carboneau et Brouillette, comme diacre et sous-diacre. A l'orgue tenu par M. Etienne Guillet, l'orgue de Saint-Jean a rendu la messe des morts harmonisée. A la sortie, M. Ivan Sabourin a rendu les Adieux de Schubert.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, son épouse née Cordelia Saint-Denis, une fille Charlotte, un fils Louis-Paul, deux frères, MM. Horace et Aimé Beauchemin, de Sainte-Monique de Nicolet; quatre sœurs, Mme Louis Beauchemin, de Sainte-Monique; Mme Vve J.-B. Beauchemin, de Montréal; Révérend sœur Sainte-Anastasia, des RR. SS. de l'Assomption, à Nicolet; Mme Pierre Roy, de Nicolet.

Les porteurs furent MM. Frk Tétraut, O. Martel, Calixte Boivin, Louis Lanceluit, Félix Tétraut et Henri Bernard. La famille a reçu de nombreux tributs mortuaires.

A la famille en deuil, vont nos sincères sympathies.

TRIBUTS FLORAUX

Une gerbe offerte par ses enfants Charlotte, Louis-Paul Beauchemin, Laure et Charles-Edouard Latalippe; une couronne, J. A. Lomme Cie; une couronne, M. et Mme A. E. Grégoire; une couronne, M. Georges Lanoue.

Offrandes de messes.—Mlle Laure Latalippe, Mme J. B. Beauchemin, Mme Lavalée-Smith, M. et Mme Horace Beauchemin, Bruno Foucault, Irène Foucault, le personnel de la maison J. A. Lomme, M. L. Lemaire, Dr Grothé.

Bouquets spirituels.—Dr J. A. Viau, M. V. M. et Mme F. Tétraut, Mme Cal. Poutre, la famille C. Harbec, Edgar Lord, la famille Coyer, la famille Hec. Bélanger, Mlle Car. Prairie, Bernard, M. et Mme Rami Raymond, Pierre Roy, Aimé Beauchemin, M. et Mme Louis Beauchemin, C. Emilie Lamarre, Mme Lanceluit, Mme Félix Tétraut, M. A. Martel, Mlle Yvette Filion, M. E. Martel, M. Maguire, T. Gauthier, E. O'Brien, Mme Joseph Landry, D. Marchessault, H. Sabourin, A. Tétraut, A. E. Grégoire, Perle Lanceluit, Paulette Lanceluit, Winnifred McGuire, M. A. Martel, Yvette Filion.

Armandine Richard, Mme Hébert, Mlle Aurelia Morrier, Mme Jos. Landry, C. Huard, et nombre d'autres témoignages de sympathies.

Télégramme, M. et Mme J. A. Lapointe, Trois-Rivières.

CLUB DE GOLF

Toujours du nouveau au club de Golf. Jeudi dernier les membres du club Kiwanis étaient les hôtes du club. Au-delà de 40 étaient présents. Il y eut beaucoup d'entrain et de gaieté et le menu était excellent. M. Henri d'Orsonnens qui était en charge de l'organisation a très bien fait les choses, et mérite, ainsi que les dames et demoiselles qui lui ont aidé, les remerciements des officiers. Le Dr McTear, qui était l'invité de M. Stanislas Poulin est la parole pendant quelques minutes. Ce monsieur est l'ex-président du Club Kiwanis de Galt.

Le Bridge de vendredi dernier, organisé par Mme Jean Savoy, a été un magnifique succès. Les directeurs lui doivent des remerciements et des félicitations, ainsi qu'à toutes les dames et demoiselles qui ont encouragé le club par leur présence.

Plusieurs visiteurs sont venus au club dernièrement. Parmi ceux-ci, nous avons remarqué M. et Mme Haywood, de Holyoke; le colonel Anderson, de Halifax; le major West, de Sackville; les MM. Portelance, de Montréal; M. Teller, Montréal; Maurice Fortin, Trois-Rivières; M. et Mlle Weekly, Montréal.

Le professeur Adamson, de Saint-Lambert était au club lundi. Plusieurs membres en ont profité pour prendre une leçon. L'on nous dit que les Golfers Stanislas Poulin et Armand Brousseau ont fait un progrès remarquable et sont maintenant prêts à lancer un défi aux plus forts joueurs du club. Le même remarque s'applique à M. Louis Rignier qui s'occupe beaucoup plus d'améliorer sa partie que de faire du recrutement.

Le concours bat son plein. Ceux qui n'ont pas encore joué leur 18 trous doivent se hâter car le premier concours doit être terminé avant le premier août. M. Jean Savoy a l'intention d'aller représenter notre club au Canadian Open Championship qui aura lieu au commencement d'août au club de Golf de Saint-Bruno.

Les nouveaux membres depuis une quinzaine sont J. B. Baillargeon, Montréal, proposé par notre ami Charles-Lajoie; Albert Demers, Martine Rhéaume, Grégoire Brunet, Mlle Lucienne Sabourin, Mlle Pauline Gervais, Mme Marie J. Chagnon, Mme C. Demers.

LA RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

Lorsque l'administration du service des contraventions a été placée sous son contrôle, il y a environ un mois, le ministre de la voirie a annoncé que le but qu'il entendait poursuivre à l'avenir n'était pas de percevoir des amendes, mais bien plus d'obtenir une réglementation convenable de la circulation.

Il constate aujourd'hui qu'après un mieux sensible qui a duré environ deux semaines, les abus recommencent. Ce sont de deux catégories: les excès de vitesse pour les voitures de promenade et les excès de charge et de vitesse pour les autobus et les camions.

Le Ministre ne veut d'aucune manière persécuter les automobilistes ni les propriétaires de camions et d'autobus. Il est prêt à leur donner toute la latitude permise par la loi et à faire même des sacrifices pour leur donner de bons chemins; mais il leur demande d'avoir égard à la vie des piétons et du public voyageur, et à leur propre existence. Les accidents se multiplient depuis quelques semaines. Il semble que le bon sens ordinaire devrait prévoir et que les exemples de mort tragiques que nous avons sous les yeux chaque jour devraient calmer un peu les ardeurs des fervents du volant.

C'est donc un appel au bon sens et à la bonne volonté de tous les intéressés que le ministre fait. Il s'adresse à leur jugement plutôt qu'il ne s'occupe des dispositions de la loi. Si cet appel est entendu, il n'y aura pas besoin de sévir, mais, si les abus persistent ou augmentent, la loi sera rigoureusement appliquée. Si les automobilistes ont à se plaindre des rigueurs de la loi, ils ne pourront faire à personne le reproche de n'avoir pas été avertis.

Surtout, qu'ils ne soient pas sous l'impression que les routes ne sont pas surveillées, car l'organisation du département couvre tous les coins de la province. Le département dispose actuellement d'un personnel de près de 450 employés réguliers, sans compter les hommes qui travaillent pour les cantonniers et qui, tout en s'acquittant de leurs fonctions, ne manquent pas d'avoir l'œil ouvert sur la circulation.

Il faut que chacun assume sa part de responsabilité. Le ministre est prêt à assumer la sienne et à sévir si le faut. Sous ce rapport, il ne se contentera pas, comme il l'a déjà déclaré, de percevoir des amendes, mais il annulera les licences et de la sorte empêchera de circuler les gens qui ne veulent pas se conformer à la loi.

LE GRAND TRONC VICTORIEUX

Le club nautique Grand Tronc a remporté les honneurs de la journée, samedi dernier, lors des régates pour le championnat de l'est du Canada, tenues en notre ville. Une température idéale, un site pittoresque, la foule d'environ 2,000 spectateurs, dispersés ça et là pour être témoins des exploits accomplis, les dames et jeunes filles dans leurs toilettes aux tons clairs et variés, les officiers du club nautique

et des casernes, dans leur uniforme, tout ajoutait à la scène, le charme et la beauté. Le plus grand enthousiasme régnait parmi les personnes ferventes de ce sport; maints paris furent engagés, finalement le Grand Tronc sortit vainqueur.

Vainqueur s'est classé deuxième et Cartierville troisième. Le Grand Tronc a gagné les deux courses pour canot de guerre. Dans la course d'un mille, Saint-Lambert a pris la deuxième place et Cartierville la troisième. La course à un avion senior a été gagnée par H. McKeough, du Grand Tronc, celle intermédiaire, par E. Whittell, du Grand Tronc et celle junior, par C. Mooney, de Cartierville. La course à deux avions senior, a été gagnée par J. Jalliet et N. Vértité, de Valois; la course intermédiaire par W. Wheatley et G. E. Marshall, de Valois, et la course junior, par F. Ganley et G. Marshall, du Grand Tronc. La course à quatre avions senior a été gagnée par Berry, Mooney, Bowles et Weary, de Cartierville; la course intermédiaire, par W. Power, G. Birks, C. Monk et Power, de Valois; la course junior, par J. Houghton, J. Alkman, D. Whitty et T. Colby, du Grand Tronc. Pratiquement tous les clubs de la division est, étaient largement représentés. Le championnat fut contesté avec toute la science et la vigueur de chaque concurrent.

La course la plus excitante fut celle des canots de guerre. Le Grand Tronc dut lutter ferme avec les Saint-Lambert, Cartierville, Lachine et Chateauguay, à ce moment l'enthousiasme était à son comble.

Le major H. Stethem, commandeur du club nautique de cette ville, et ses officiers, n'épargnèrent rien pour assurer le succès de cet après-midi.

Le soir, à la salle Campbell, les officiers, les membres du conseil de ville et plusieurs invités prirent part au souper qui leur fut servi et qui fut des plus succulents.

Le soir, divers amusements eurent lieu au club, et vers les 11 heures, le train venu de Montréal se remettait en marche, afin de rendre les concurrents, les vainqueurs et les spectateurs, à destination.

Au souvenir agréable laissé par cet événement nautique, les fatigues de la journée furent vite oubliées.

AU CONSEIL DE VILLE

Judi le 17 juillet dernier, eut lieu une séance spéciale du conseil de ville, sous la présidence de Son Honneur le maire Pierre Trahan. Étaient présents, les échevins Rhéaume, D'Orsonnens, Prescott et Cloutier.

M. le secrétaire fit lecture des soumissions reçues pour la fourniture de la pierre, du sable et du ciment pour la construction de pavages en béton et trottoirs en ciment. Il y avait sept soumissions pour la pierre, chaque soumission portant un numéro et le nom n'était pas connu d'aucun membre du conseil; le numéro 7, la plus basse soumission qui était de \$1.50 la tonne F. O. B. aux chars à Saint-Jean, taxe de vente comprise, obtint un contrat conditionnel dans les termes suivants: Que la soumission pour la pierre, venant de la Standard Lime Co. Ltd. de Joliette, soit mise de côté pour acceptation conditionnelle, comme étant la plus basse, mais cette acceptation ne sera ratifiée et complétée qu'après qu'une délégation des membres du conseil et de l'ingénieur de la cité, aura visité les carrières de la dite compagnie, aura reçu un certificat d'analyse du ministère de la voirie, et signé un contrat en bonne et due forme. Adopté à l'unanimité.

Il y avait 4 soumissions pour le sable; on en fit l'ouverture par ordre de numéro. La plus basse était de \$1.40 la tonne; comme il y avait devant le conseil une demande fortement appuyée par tous les charretiers de la cité de Saint-Jean, le conseil adopta la résolution suivante: Que le président du comité des chemins soit autorisé à acheter le sable nécessaire pour la confection des rues, sable approuvé et accepté par l'ingénieur de la cité, pour le genre de travaux à être faits, au prix de \$1.40 la tonne, dans le but de favoriser les charretiers, tout en ne payant pas plus cher que la plus basse soumission. Adopté.

Pour le ciment, une seule soumission était sur la table, celle de la Canada Cement Co. à \$3.20 le baril, elle fut acceptée séance tenante.

Le conseil avait demandé des soumissions générales pour travaux en béton sur certaines rues, une seule soumission fut adressée au prix de \$3.00 environ la verge carrée. Les travaux ayant coûté l'an dernier \$2.60 à \$2.70 la verge carrée, et comme les matériaux sont beaucoup moins élevés cette année, la pierre, le ciment, et le sable étant moins cher, le conseil en conclut qu'il vaut mieux faire nos travaux à la journée, du moins pour cette année, et que le prix de revient ne pourra dépasser \$2.35 la verge.

Le conseil adopta ensuite le règlement 223, décrétant que les dispositions de l'article 571 de la loi 13, chapitre 65, concernant la signature du maire et du secrétaire-trésorier, gravée, lithographiée ou un fac-simile, sur les coupons d'intérêt des obligations municipales, s'applique à la cité de Saint-Jean.

Le règlement No 224 par lequel il est décrété que les dispositions de l'article 510 de la loi des cités et villes 1922, permettant d'imposer et de prélever annuellement sur tout immeuble de la cité, une taxe n'exécédant pas deux pour cent de la valeur réelle, telle que portée au rôle d'évaluation, a aussi été adopté.

Le projet de rattachement de l'ancienne de la Cie Singer Manufacturing Co., avec celui de la cité, a été étudié, et le comité de l'eau est chargé de s'entendre avec la compagnie Singer.

La séance est ensuite levée.

PAINKILLER

PERRY DAVIS
CONTRA

Crampes - Entorses - Frissons



Les Meilleurs Verres au Monde

Ne peuvent vous durer indéfiniment. Mêmes ceux qui vous ont donné parfaite satisfaction pendant quelque temps, doivent être remplacés dès que l'âge, le surmenage ou les maladies vous font constater un affaiblissement graduel de la vue.

F. X. Bordeleau, Optométriste.

SPECIALISTE DE LA VUE

Chez

J. H. RACICOT

HORLOGER-BIJOUTIER

126 rue Richelieu - - Saint-Jean.

LeSIEUR & FRERE

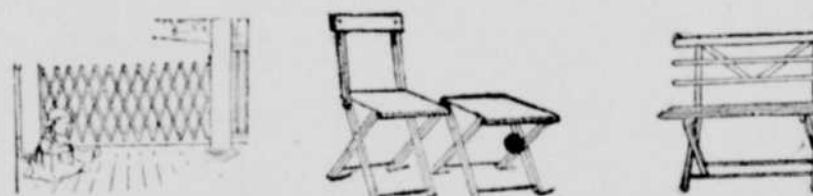
Avec les vacances, vous arrivent les visiteurs.

Une Divanette Kroehler, en ajoutant un Lit de plus résout le problème du Logement. Nous en avons à partir de \$38.00.



KROEHLER DAVEN-O

Notre assortiment de Meubles d'été est des plus complets, et comprend: Chaises de Galerie, Banc, Chaises pliantes, Balançoires, hamacs.



Nous avons aussi ajouté à notre Ligne, Congélateur de Crème à la Glace, le fameux Congélateur "Ruddy Magic", qui fait une crème à la glace riche, et veloutée, sans brassage. Mettez le sel et la glace dans le compartiment à glace, videz la crème dans l'autre compartiment, et deux heures suffisent pour avoir une crème à la Glace parfaite.

Vous trouverez ici tout ce qu'il faut pour garnir une maison, à des prix pour vivre et laisser vivre.

Notre Département de Pompes Funébres est des mieux organisés. Trois embaumeurs Diplômés, Services professionnels gratuits. Garniture de chambre des plus modernes.

LeSieur & Frere

95-97 rue Richelieu, en face de l'Hotel St-Jean.

Marchands de Meubles - Pompes Funébres

SAINT-JEAN: IBERVILLE:

La nuit à 100 rue Champlain. No 4, 8ième Avenue

CONTRE RHUMATISME

Résultats étonnants du traitement
"Fruit-a-tives"

Voici toute l'histoire du traitement aux fruits employé contre le rhumatisme; celui qui la raconte est un monsieur qui a souffert cinq ans de cette terrible affliction.

Voici ce que dit M. James Dobson, de Bronte, Ont.: "Le rhumatisme me tenait à la hanche et à l'épaule droites; la douleur n'était presque pas supportable. Après six mois de traitement aux fruits sous la forme de "Fruit-a-tives", je fus complètement soulagé et suis maintenant en parfaite santé. "Fruit-a-tives", le traitement aux fruits, délivre totalement du rhumatisme, des douleurs dans le dos, de la névralgie, des maux de tête chroniques dus aux dérangements de l'estomac ou du foie, et des autres formes de maladies de reins.

25c. et 50c. la boîte chez tous les marchands ou de Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont.

Agriculture

LES MALADIES DU TABAC DANS LA PLANTATION

(Notes des fermes expérimentales)

Plus une récolte est cultivée longtemps dans un district, plus les maladies ont une tendance à se développer. Ceci s'applique spécialement aux récoltes cultivées dans des conditions assez intensives, comme le tabac. Les cultivateurs souffrent parfois de graves pertes de ce fait. En ces trois dernières années, les cultivateurs des Etats-Unis ont beaucoup perdu par suite du "feu sauvage" (Wild fire) et tout fait prévoir que les dommages seront encore graves cette année. Beaucoup de producteurs connaissent la pourriture de la racine, les rouilles et la mosaïque; il est tout aussi important de pouvoir reconnaître les maladies les plus graves qui attaquent la récolte en pleine terre.

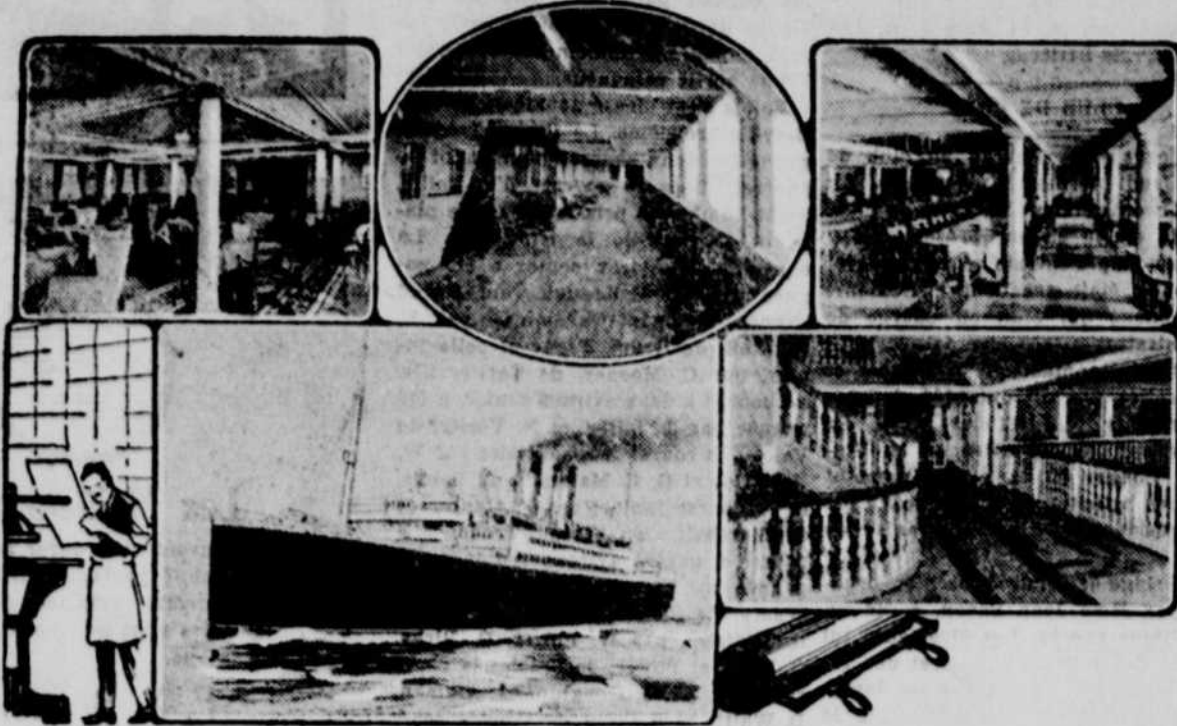
Pourriture de la racine.—Cette maladie est causée par un champignon qui attaque les racines sur la couche et dans la plantation; les jeunes racines noircissent et pourrissent, les vieilles se couvrent de gale; la plante malade ne peut plus s'alimenter, elle se rabougrit et meurt. Une plantation malade offre généralement une apparence inégale; la plupart des plantes sont petites, rabougries, il n'y en a qu'une par ci par là qui ait un développement normal. Comme mesure de contrôle, il est essentiel de stériliser la couche par la vapeur ou la formaline, pour obtenir des plants sains, et de transplanter dans des champs sains. On s'occupe actuellement de développer des variétés résistantes et il est probable que l'on parviendra de cette façon à maîtriser la maladie.

Brûlure.—Voici une autre maladie qui affecte principalement les racines. Un champignon vivant dans le sol mais entièrement différent de celui qui cause la pourriture de la racine est la cause. Dans les plantes adultes, la maladie se caractérise par une fritturure subite de toutes les feuilles ou des parties des feuilles; celles-ci jaunissent et brunissent, mais ne se décomposent pas. Si l'on coupe la tige d'une plante en travers, on voit un anneau brunâtre, mais il n'y a pas de suintement, ce qui indique une pourriture sèche. Le Burley est la variété la plus susceptible; le Havana Seed Leaf et le Cuban sont quelque peu résistants. Nous ne connaissons pas actuellement de bons moyens de lutte, mais la stérilisation des couches, la transplantation des plants sains et l'ameublissement des cultures aideront à maintenir la maladie en échec.

Rouilles.—On voit souvent sur le tabac un grand nombre de taches de petites taches rondes, ou le tissu est mort. Parfois un certain nombre de ces taches se joignent ensemble et une grande partie des feuilles affectées se dessèchent. Il est souvent assez difficile de déterminer la cause exacte de ces taches; elles sont parfois causées par des champignons ou des bactéries, quelquefois également par l'emploi excessif d'engrais chimiques, par l'excès ou le manque d'eau, les brûlures du soleil, etc. Tous ces accidents peuvent avoir une part. C'est un bon système que d'éviter de planter du tabac sur des champs où l'on sait que les taches de la rouille ont été répandues.

Feu sauvage et tache anguleuse des feuilles.—Ces deux maladies sont encore à peu près inconnues au Canada, et comme elles causent des dégâts sérieux aux Etats-Unis, il est important de déployer tous les efforts pour les empêcher de s'introduire chez nous. Toutes deux exercent les mêmes effets sur les plantes, toutes deux se répandent de la même façon et se combattent de la même manière. Les feuilles sont recouvertes de taches de forme irrégulière ou le tissu est brun et mort. Le feu sauvage se caractérise par un cercle jaunâtre distinct, entourant les taches. Ce cercle n'existe pas chez la tache anguleuse des feuilles, et comme le nom l'indique, les taches sont plus anguleuses et plus irrégulières dans leur contour. Une fois que cette maladie est répandue dans un champ, elle se propage très rapidement dans des conditions favorables de température. L'infection est portée par le vent, les pluies, les insectes, les maladies et les ouvriers. Tous les moyens de contrôle employés doivent être de nature préventive. On recommande de traiter la semence avec du sublimé corrosif, d'employer des cadres propres, de la terre stérilisée dans les couches de semis, de pulvériser avec de la bouillie bordelaise et d'éviter de transplanter des plants qui ne sont pas sains. Ne travaillez pas

Les éditeurs des hebdomadaires en voyage



Vues intérieures et extérieures du "S.S. Melita" du Pacifique Canadien, à bord duquel sont partis les éditeurs des journaux hebdomadaires canadiens.

Après la convention annuelle des éditeurs de journaux hebdomadaires du Canada qui eut lieu à Toronto les 5, 6 et 7 juin, un groupe imposant d'éditeurs de toutes les provinces du Dominion s'embarquèrent à Montréal le 11 juin, à bord du "Melita" du Pacifique Canadien, pour un voyage de quelques semaines en Europe. Ils firent la traversée sous la direction de M. Lorne Eddy, directeur du "Journal" de Walkerton et E. Roy Sangles, gérant de l'association des hebdomadaires.

Débarqués à Anvers le 21, les visiteurs canadiens se rendirent d'abord à Bruxelles, où ils furent reçus en audience par le roi Albert, le 24 suivant. Une réception spéciale fut donnée en leur honneur par le bourgmestre de la capitale de Belgique, M. Adolphe Max, qui se distingua durant la guerre par son héroïque résistance aux armées allemandes qui occupaient la Belgique. Ils furent ensuite invités à visiter le ministère des affaires étrangères, comme hôtes du gouvernement belge. La délégation se dirigea après vers Paris, visitant en route les champs de bataille des Flandres, où durant près de quatre ans, les troupes canadiennes défendirent vaillamment le drapeau britannique. Vimy, Arras, Somme, Ypres, Cambrai et autres villes furent traversées dans le cours de l'étape. De grands préparatifs avaient été faits à Paris

pour recevoir la mission journalistique canadienne. Durant les trois jours qu'ils passèrent dans la capitale de la France, les éditeurs visitèrent les principaux points d'intérêt et furent les hôtes des journalistes parisiens ainsi que de la Bienvenue Française dont le maréchal Foch est le président.

Du 29 juin au 10 juillet, les visiteurs canadiens durent rester à Londres, où ils seront les hôtes de l'Empire Press Union. Le programme de réception comporte une audience à Buckingham Palace par le roi et la reine, le 1er juillet, fête nationale du Dominion; une réception à la Chambre des Communes; une visite à Henley, le jour des régates; une visite à l'Exposition de l'Empire Britannique à Wembley, etc.

Quittant Londres le 10 juillet, ils se dirigeront vers le nord, s'arrêtant en cours de route dans les grandes villes d'Angleterre, ainsi que dans les endroits les plus intéressants tant au point de vue historique que pittoresque. Ils s'embarqueront à Glasgow le 25 juillet, à bord du "Montaurier" du Pacifique Canadien, pour rentrer au Canada, s'arrêtant le lendemain à Belfast, pour être les hôtes de Sir Robert Baird, directeur du "Belfast Telegraph". Les voyageurs sont attendus à Québec le 4 août.

dans un champ malade tandis que les feuilles sont humides. Si vous trouvez une légère infection, enlevez et brûlez toutes les feuilles à intervalles de trois ou quatre jours. Signalez promptement l'apparition de l'une ou l'autre de ces maladies.

Mosaïque.— Cette maladie se caractérise par un pissement ou un roulement ou une autre déformation des feuilles, et une apparence tachetée avec zones claires et foncées. Les plantes malades sont généralement plus petites, et ont un aspect maladif et malsain. La cause de cette maladie est inconnue. Elle se répand spécialement par l'éclaboussure et la taille; certains insectes jouent aussi un rôle dans sa dissémination; on sait qu'elle peut être transmise de la tomate au tabac et vice versa. Les moyens de lutte sont d'une nature préventive; il ne faut transplanter que des plants sains. En faisant l'éclaircissage, il faut écimer d'abord les pieds sains puis les pieds malades. Il ne faut pas cultiver du tabac près des tomates car il est à craindre que celles-ci ne lui transmettent la maladie.

Si un cultivateur entretient des doutes sur la nature des désordres qui se manifestent dans sa plantation de tabac, il fera bien d'envoyer un spécimen avec une description des symptômes au service des tabacs, à la ferme expérimentale, Ottawa. Nous prions spécialement les planteurs d'être sur leurs gardes pour le feu sauvage et la tache anguleuse de la feuille, et de nous signaler immédiatement son apparition.

LES MITES ET LES POUX DES VOLAILLES

(Notes des fermes expérimentales)

Les parasites externes sont peut-être l'un des plus grands ennemis de l'aviculteur pendant la saison des chapeaux, et de tous ces fléaux qui font souffrir les poules, la mite rouge est de beaucoup plus terrible. Ces mites ne sont pas rouges comme leur nom le ferait croire; elles sont grises, et c'est quand elles sont gorgées de sang qu'elles paraissent rouges. Elles se tiennent cachées pendant le jour dans les fentes du poulailler où elles se multiplient rapidement. Les jeunes mites changent de peau à plusieurs reprises en grossissant, et toutes ces peaux dont elles se sont débarrassées paraissent sous forme d'une poudre blanche sur les perchoirs et le long des fentes du poulailler. Cette poudre blanche est souvent la première indication que l'on ait de la présence des mites. La nuit, dès que les poules sont groupées sur leurs perchoirs, les mites sortent de leurs cachettes pour les attaquer. Elles percent leur peau avec leurs mâchoires en formes d'aiguille et sucent leur sang. Les poules infestées cessent de pondre ou pondent beaucoup moins.

N'attendez pas que les mites soient arrivées pour les combattre. Aux fermes expérimentales fédérales, pendant les chaleurs nous avons l'habitude de peindre ou de tremper les perchoirs et les parties adjacentes toutes les semaines dans une solution de l'un des désinfectants à goudron de charbon ou avec une peinture spéciale que l'on fait en diluant l'une des désinfectants à goudron de charbon ou de l'acide carbolique (une partie à quatre parties d'huile de charbon ou d'huile à brûler).

Si les mites ont envahi le poulailler, alors un nettoyage général s'impose. Enlevez toutes les fientes et toute la paille des nids, frottez et enlevez au balai toutes les particules de poussière et brûlez le tout. Frottez les murs au balai, et à l'aide d'un pulvérisateur sautez toutes les fentes du poulailler et tout l'ameublement avec une bonne solution désinfectante.

Quant aux poux, il est beaucoup plus facile de les détruire que de détruire

les mites. Il y en a, il est vrai, un grand nombre d'espèces différentes, mais les mêmes moyens conviennent pour tous. Le bain de bousillière est le moyen naturel de destruction. On en obtient les meilleurs résultats en y mêlant un peu de fleur de soufre.

Il y a cependant toujours quelques poules dans un poulailler qui refusent de se servir du bain; il est alors plus sûr de traiter chaque oiseau séparément. A la ferme expérimentale centrale, nous nous servons pour cela d'un onguent bleu, on en frotte un peu sous les ailes et au-dessous de l'anus pour tuer les poux et tous ceux qui peuvent éclore.

Pour les poules couveuses, servez-vous d'onguent de poussière et de soufre que vous frotterez dans le plumage; cet onguent tuera non seulement les poux mais aussi les germes des poux dans les oeufs.

Geo. Robertson,
Aviculteur adjoint du Dominion.

LA CONSERVATION DES FRUITS ET DES LEGUMES

(Notes des fermes expérimentales)

La conservation des fruits et des légumes pour la maison ou pour la vente a été trop négligée jusqu'ici. Il se perd tous les ans une grande quantité de fruits et de légumes. La première chose à faire pour éviter ces pertes serait de se renseigner sur les conditions dans lesquelles la récolte se conserve, et tous les cultivateurs qui ont assez de terre pour cultiver des légumes et des arbres fruitiers devraient étudier ces conditions. Certaines récoltes se conservent mieux dans une atmosphère très humide; d'autres exigent un faible pourcentage d'humidité. On voit donc que la même cave ou le même bâtiment ne peut convenir pour tous les légumes et tous les fruits. Les pommes, les poires, les tomates, les carottes, les choux, se détériorent très vite dans une cave très sèche, tandis que les citrouilles, les courges, les potirons et les légumes de ce genre se plaisent dans une atmosphère sèche. Les moisissures et la pourriture les attaquent.

Les enterrements. Sur l'autel et autour des cercueils on allume en guise de cierges, de petites veilles sur des queues de billard et ainsi on offre au Seigneur de l'huile de quinze jours pour la cité vivante. Les hommes pieux qui vivent dans le sanctuaire, ont été de tout temps enclins à faire à leur Dieu de ces petites tromperies.

Les grands hommes ne peuvent se soustraire aux les autres, et ils n'ont guère d'esprit. Il est bon de les mêler aux petits. Cela les amuse. Les petits y gagnent par le voisinage, les grands par la comparaison; il y a bénéfice pour les uns comme pour les autres.

Les avares amassent comme s'ils devaient vivre toujours; les prodigues dissipent comme s'ils allaient mourir.—Aristote.

"Les deux choses les plus admirables de l'univers sont le ciel étoilé sur nos têtes et le sentiment du devoir dans nos cœurs."

Maladies de la Femme

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien; les nerfs, l'estomac, le coeur, les reins, la tête n'étant pas congestionnés ne font pas souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seules les

PILULES ROUGES

peuvent remplir ces conditions parce qu'elles purifient le sang, rétablissent la circulation et décongestionnent les organes.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes les PILULES ROUGES pour leur assurer une bonne formation. Les femmes en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de maladies intérieures, de métrites, d'anémie, etc., trouveront la guérison en employant les PILULES ROUGES.

Celles qui craignent les accidents du retour de l'âge doivent recourir aux PILULES ROUGES pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.



CONSULTATIONS GRATUITES. — Les médecins spécialistes de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges se vendent 50 centins la boîte. Tous les pharmaciens et les marchands de remèdes les ont. Cependant si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrions sur réception du prix. COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

Cette fois- demandez la Frontenac Export Ale

—et vous obtiendrez la meilleure
bière au monde.

Faite avec ce qu'il y a de mieux
en fait de houblon et de malt, —
c'est une bière piquante, nutritive
et désaltérante de qualité incom-
parable.

"Vaut la peine d'être demandée"

ED. MENARD, Distributeur pour le Commerce.
2 rue Jacques-Cartier, Saint-Jean.

A GENOUX!

Je viens à toi, Seigneur, ô mon Père Infini,
Dans ton immensité, reçois mon coeur immense,
Avide de bonheur: qu'il soit par toi béni!
Garde-moi des écueils d'une triste démenée.

Seigneur, que de désirs, en ce coeur profond!
L'Esprit qui se repose ou s'échappe écumant,
Et ne s'épuise pas car le vase est sans fond...
Seigneur, règne d'abord en ma pauvre âme aimante.

O Maître, épargne-moi la lâche trahison.
Des Judas et de Pierre ou de la Madeleine,
Que je mette ma gloire à suivre ton bleson:
Arborer haut la croix à travers toute peine.

S'il te plaît de m'offrir un sceptre de douleurs,
Oh! de grâce! mon Père, érige en moi ta force:
Je ne suis qu'un roseau tout humide de pleurs...
Mais tu peux le changer en immuable torse.

Donne-moi de souffrir au moins pour ton amour,
Des maux de cette vie amère et délectable...
Rappelle-moi souvent: la terre n'est qu'un jour,
Et qu'avant le Tabour, nous logeons en l'étable....

Mais quand tu m'ouvriras ta longue éternité,
Sans regrets d'ici-bas, où plane la tristesse,
Plus rien ne manquera à ma félicité:
Tu seras l'aliment de ma grande tendresse....

—O—O—

Les avares amassent comme s'ils devaient vivre toujours; les prodigues dissipent comme s'ils allaient mourir.—Aristote.

CARTES D'AFFAIRES

D. GODIN & CIE
CHARBON ET BOIS
CHARBON DE FORGE
CHARBON A ENGIN, ETC.
71 rue Richelleu Téléphone 29

CHARLES FREDETTE
Marchand de bois et ferronnerie
Matériaux de construction et aussi
agent pour le Beaver Board
Tél. Bureau 87 RUE ST-JACQUES
Coin Laurier

HONORIS LAVOIE
CHARRETIER
Confiez-lui vos déménagements
Aussi commerçant de bois, foin et
grains.
170 rue Saint-Jacques, Saint-Jean.
Téléphone 269 J.

J. P. MEUNIER
BIJOUTIER
OPTICIEN-OPTOMETRISTE
Examen de la vue et ajustement des
verres.
108 rue Richelleu SAINT-JEAN

L. A. TOUPIN
Marchand de bois et de Charbon
Qualité supérieure, bonne pesanture
41 RUE RICHELLEU
Téléphone 43 SAINT-JEAN
Placez votre commande immédiate-
ment pour le printemps.

SINAI OLIGNY
BOUCHER ET EPICIER
SPECIALITE:—Boeuf de l'Ouest
Epiceries, légumes, fruits, etc.
81 de Salaberry Tél. 589

JOLIN & FRERE
"MARCHE IDEAL"
Epicerie de choix, bœuf, lard, veau,
mouton, porc frais et saisi,
légumes, etc., etc.
Tél. 24 59 RUE SAINT-JACQUES

J. B. CHARTRAND
ENTREPRENEUR GENERAL
En construction
Ouvrage en briques, plâtre et stuc
Réparations générales
14 rue Giguère
Téléphone 336 J SAINT-JEAN

DAVID BEGNOCHE
BOIS ET CHARBON
Entrepreneur général
Bois de construction
8 rue Laurier Téléphone 468

SANTAL
CAPSULES
MIDY
Soulage promptement
tout danger de
CATARRHE de la VESSIE
et ses suites.
Les Capsules MIDY
portent le nom
de leur inventeur
Toutes les Pharmacies.

Consultez les annonces des mar-
chands locaux, avant d'aller porter
votre argent ailleurs.

Claquettes aux légumes

Les Restants du Rôti,
des Pommes de Terre pilées
un Oeuf pour lier le tout
~et une boîte de **Delicieux**

Pois VICTORIA
UN DES FAMEUX PRODUITS VICTORIA

Nos Nouvelles Tapisseries sont arrivées

Il y en a pour tous les goûts et toutes les bourses; venez faire votre choix immédiatement, pour le grand nettoyage de printemps.

Apportez-nous vos coupons, nous vous donnerons crédit.

Achetez maintenant. Nos prix sont les plus bas.

JOS. BOUDREAU, Fils.

LIBRAIRE

150 à 156 RUE RICHELIEU, SAINT-JEAN

ATTENTION

Macaroni, 3 paquets pour .29c Biscuits Village, 10c la livre
Spaghetti, 3 paquets pour .29c 7 Savons Naptha 50c
Jarre Moutarde 1 pinte . . .35c Miel Section 25c
Biscuits à la gelée 2 lbs . .25c Pois français 19c en montent.

CREME FRAICHE

Bière, Liqueurs "Gurd", etc.

Paul Langlois & Cie.

131 rue Richelieu, - - - Saint-Jean
Telephone 46

GEO. ST-GERMAIN,
144 et 146 rue Richelieu, en face de l'Imperial.



Spécialité: Chaussures de toutes sortes.

Nous avons, pour hommes, un soulier spécial, noir ou brun. Goodyear, bout français nou eau modèle, à \$4.00.

Ne manquez pas cette bonne occasion.

Un Gros Assortiment de Souliers pour l'Ete



SOULIERS avec courroies, talons hauts, talons bas, ou talons espagnols avec bouts français; en cuir vernis, en kid ou en satin. \$3.50, \$4.00 \$4.50

D'une fantaisie artistique, les souliers d'été de cette année sont d'un style sans précédent. L'originalité de ces styles et la grande variété que nous portons, rend ici, le choix excessivement facile, et de plus, les prix sont à la portée de tout le monde et de toutes les bourses.

N'oubliez pas que le magasin ferme le lundi, mardi, mercredi et jeudi soir, à sept heures précises.

S'il vous plaît en prendre note, afin de vous éviter des voyages inutiles.

Geo. St-GERMAIN

Successeur de Louis McNulty.

CHAUSSURES

en Gros et en Detail

REPARATIONS DE CHAUSSURES FAITES AVEC SOIN

146 rue Richelieu, - Saint-Jean.

TEL. 84.

En face du Thuotoscope.

Actualités

IL S'ENRICHIT PUIS
IL MET ALORS LES
AUTRES EN GARDE

Chicago, 17.—Arthur W. Cutten, qui a fait pour plus de \$1,500,000 de profits dans la vente du maïs et du blé lors de la hausse, nequit à Guelph, Ontario, en 1870.

Aujourd'hui il met les gens en garde contre les fluctuations de la bourse des grains. "Si j'avais un fils, je ne voudrais pas qu'il s'en occupât, même un peu", dit-il. A ceux qui lui demandent des explications, il répondit:

"Parce qu'il y a trop de gens qui se ruinent dans ces spéculations. On les appelle "brokers". Ils ne sont que des parties de "broker", ce sont des paniers percés qui ont perdu tous leur avoir.

Dix pour cent de ceux qui s'engagent dans ces opérations, finissent par en sortir et dix pour cent aussi sont ruinés!

ACCIDENT A MAGOG

Sherbrooke, 17.—Le jeune fils de M. Emery Ménard, de Magog, a été des jours derniers victime d'un accident mortel au moulin à scie où il était employé. Frappé en pleine poitrine par une planche projetée par une machine il expira quelques minutes après cet accident.

110,000 CHRETIENS ONT ETE EXPULSES DE TURQUIE

Beirut, 17.—On expulse encore des troupes de chrétiens en Turquie. Depuis le 15 février, 2,568 chrétiens, venant de Urfa, sont arrivés en Syrie, ils avaient tous été chassés.

Ces expulsions n'ont fait qu'augmenter depuis 1919 et aujourd'hui le nombre des expulsés est de 110,000.

LE RELACHEMENT D'AMON DE VALERA ET LES OLYMPIADES

Belfast, 17.—On rapporte que le relâchement d'Ammon de Valera et d'Austin Stack n'aurait aucun effet sur le cas des prisonniers irlandais dont la libération demeurera toujours conditionnelle selon les rapports de la police. L'Organe des Nationalistes, le "Irish News", dont Joseph Devlin est le président, est d'opinion que si on n'avait pas remis en liberté les leaders du sud, les olympiades en auraient été affectées gravement.

TRAVAUX D'AMELIORATION DANS LE PORT DE QUEBEC

Québec, 16. — Des informations de source très autorisée nous apprennent que le gouvernement fédéral est prêt à faire voter \$10,000,000 pour des travaux d'amélioration au port de Québec, mais que seulement \$500,000 seront disponibles cette année. Cette somme serait d'ailleurs suffisante pour le coût de tous les travaux qui peuvent être effectués au cours de la présente saison de navigation. Les autres crédits, nous assure-t-on, seront votés à la prochaine session de la Chambre des Communes.

LES VOIES FERRÉES DE CORÉE DEVENUES DE VÉRITABLES LITS

Seoul, 17.—Inouï! Les Coréens se servent des voies ferrées comme si c'étaient des lits moelleux. Est-il besoin d'ajouter que cette nouvelle façon de dormir subit un grand nombre de conséquences. Aussi les autorités des chemins de fer japonais, en face de cet état de choses plutôt incroyable, ont décidé d'entreprendre une campagne d'éducation. Naturellement!

Les chauffeurs de locomotives, surtout pendant les chaleurs de plomb fondu, ont beau tirer sur la manette du sifflet pour réveiller les endormis, rien n'y fait; aussi nombre de trains doivent-ils conséquemment arrêter leur marche. On calcule que 500 par année sont ainsi contraints de s'arrêter. Si par malheur ils n'arrêtaient pas à temps et qu'ils enregistrent un nouvel accident, les Coréens de se venger en détruisant des tronçons de voies. Drôle de pays!

VAGUE DE CRIMES DUE AU CINEMA

Papeete, Tahiti, 17.—Les vues animées montrant les beaux gestes des héros et les actes de banditisme sont la cause de la vague de crime qui a fait rage chez les naturels pendant le mois de mai. A bonne heure pendant ce mois, quatre prisonniers se sont échappés et ont gagné les bois de Papeete. Ils sont revenus et se sont livrés à des vols sur les personnes, dans les magasins peu gardés. Ils ont même volé des armes dans les magasins et occasionné une panique chez la population.

Après de nombreux efforts pour capturer les voleurs, efforts malheureusement vains, le gouvernement a décidé de les faire rechercher par des naturels. Une troupe a été organisée pour fouiller les bois et ce n'est qu'après avoir tué un des fugitifs et en avoir blessé un autre que la bande a été arrêtée.

LA CAUSE DE M. CARON AU SUJET DE L'IMPOT CREE DE L'INTERET

La cause de l'hon. J.-E. Caron, qui conteste au gouvernement fédéral le droit de prélever l'impôt sur le revenu sur le traitement des membres du parlement et du personnel de l'administration de la province, préoccupe tous ceux qui sont intéressés dans la décision que doit rendre à ce sujet le Conseil Privé. On craint que l'appel soit renvoyé. Cette décision créerait une situation fort difficile. Nombre de personnes qui seraient alors appelées à payer l'impôt depuis trois ans seraient incapables de le faire. On se demande quelle sera l'attitude du gouvernement si le haut tribunal anglais lui donne gain de cause.

LE JAPON SE PROTEGE

Tokio, 17.—Les deux Chambres de la Diète Impériale ont adopté ce matin le bill du gouvernement élevant le tarif sur environ 250 articles, classés sous la catégorie d'articles de luxe, à un tarif ad valorem de 100 pour cent.

EXPLOSION FATALE

Kansas, Mo., 17.—Dans l'explosion et l'incendie d'une briquerie sur la huitième rue et l'avenue Tracy, de bonne heure ce matin, une personne perdit la vie, sept autres furent blessées sérieusement. On rapporte aussi que dix-huit autres furent probablement tuées.

L'OUVERTURE A HULL DE L'ECOLE TECHNIQUE

Ottawa, 17.—M. A. Buteau, le directeur de l'Ecole technique de Hull, annonce que la date de l'ouverture de cette institution sera fixée d'ici quelques jours. Cet heureux événement, attendu depuis trois ans par la population de Hull, aura lieu en septembre.

LE CHOMAGE EST GRAND A OTTAWA

Ottawa, 17.—Au commencement de l'année, le conseil de ville donna \$40,000 au département municipal de service social, service pour les pauvres et hier M. R. W. Happer, le surintendant demanda d'autres fonds, vu qu'il ne lui reste que \$3,000. Il faudra encore \$15,000 pour finir l'année. Ordinairement à ce temps-ci de l'année, la ville doit soutenir quelques familles seulement; actuellement il y en a 151 sur la liste. Jamais le chômage n'a été aussi considérable l'été et le maire Champagne avoue que la situation est terrible. On se demande ce qu'elle sera l'hiver prochain.

ANNEE PROSPERE POUR LES PECHERS DANS LA GASPESIE

Québec, 17.—L'hon. J.-E. Perrault, ministre de la colonisation des mines et des pêcheries, qui est revenu, hier, d'un voyage dans la Gaspésie, rapporte que la pêche de la morue et du saumon dans cette région est très abondante et que les pêcheurs qui ont voulu bénéficier des sociétés coopératives formées récemment s'en sont bien trouvés.

L'hon. M. Perrault nous a dit l'espoir qu'il a de voir d'excellents résultats de la route que l'on est à construire autour de la Gaspésie et qui devra être complétée, l'an prochain.

A la suite d'une entrevue avec M. Ross, évêque de Gaspé, il a été décidé que deux nouvelles écoles vont être construites à Saint-Elzéar et à Percé.

FANTOME

J'étais allée pêcher à la petite rivière. Non pas que je sois une fervente de ce genre de sport pourtant si goûté par plusieurs ni que j'aie la main heureuse des acteurs de la pêche miraculeuse car je vois trop bien encore la nique du menu fretin qui dansait autour de l'appas que je lui avais lancé en deux ou trois fois mais caprice tout simple de suivre l'eau lamée qui baignait le disque du soleil et le pied des cendriers et des chaudières en fleurs et d'écouter la jasette des branches dans la solitude je m'étais laissée séduire par les maints dévotions de capricieux ruisseaux qui m'avaient emmené bien loin.

Et c'est en voulant revenir à la maison par une sente douce je crois redécouvrir la trace que j'avais mise le cap juste sur le bout de la terre de Baptiste B. émigré dans les "Etats" depuis à peu près dix ans. Mes jambes étaient rompues par la course aux buissons, j'avais chaud de tout le soleil qui avait flambé sur mes dos et là-bas, à deux ou trois arpents, la maison cénotaphique m'invitait à l'ombre par toutes ses ouvertures béantes.

Deux garçonnets qui m'avaient précédée à cette halte typique à travers la solitude joulant dans l'herbe d'un air s'ébattaient autour de la maison et en me voyant arriver l'un d'eux s'étant levé, avait crié à son compagnon:

"T'en viens-tu Raoul, le soleil est pas mal bas et tu sais que les fantômes se promènent dans la maison "Baptiste" quand la "nuitte" est arrivée. Les fantômes, je me "fichais" d'eux tout autant que du soleil qui était "pas mal bas" maintenant que assise sur une pierre plate qui faisait vis-à-vis à un perron de hangar à demi enfouie sous terre et au-dessus duquel un sauto volamineux gromelait un peu d'ombre leurs arabesques montantes venaient jouer jusque sur mes genoux, car j'étais commodément à l'aise pour faire l'inventaire de tout le débris qui assombrissait mes yeux en ce bel après-midi d'été.

Pauvre Baptiste! ses parents avaient été les meilleurs cultivateurs de l'endroit et dans ce temps-là on ne parlait que des prairies du père Baptiste, des bûches du père Baptiste, des vaches du père Baptiste et surtout de la joyeuse vie qu'on menait dans son intérieur accueillant. Et maintenant! La maison n'était qu'une loque couverte de quelques bardeaux verts; par le trou de la porte, l'entrevenait une cloison ébréchée un reste de buffet, des pattes de table, un débris de chaises, le tout emmêlé d'une espèce de menues qui vieillissait d'avantage ses pauvres vieilleries.

Quelques piquets enfoncés dans des tiges de ronces et de framboisiers simulaient ce qui avait été autrefois l'entour d'un jardin; parait le plantain, la marguerite et le chiendent qui s'étendaient avec la désolure de monarques élus des lieux des "Tallies" de gadeliers étouffés dans leurs boules de feuillie. Un bout de planche pourrie retenait un semblant de plate-bande où l'osille et la "verge d'or" avaient depuis longtemps supplanté les pensées et les oeillets que je me rappelais avoir vus. Seul dans ce décor barbare un pommier s'envenimait de tout le blanc et le rose de ses fleurs refaisant par toutes les branches les pommes rouges que venaient croquer les maraudeurs. A côté d'un taillis en brosse une margelle somnait parmi des grandes herbes plates occupées sur les marches de pierre et un chaudron roux vout de son anse glissait sur quelques cailloux accumulés; c'était été la le travail de la semaine lorsque le brasero cliquetait entre les herbes, que l'eau moussait dans la cuvette et que la liguée de linges claquait la brise qui passait dans les trembles, mais comme tous ces objets semblaient maintenant fatigués de s'être trop reposés dans la vaine attente des lavages désertés.

C'était le plus étrangement possible la solitude, le délaissement, la morne inamabilité de choses à jamais mortes et pourtant comme il y avait de vie, de joie, de chansons, de promesses é-

Tabac ROSE QUESNEL

Exempt de Nicotine-ne fatigue pas les nerfs-Toujours la même qualité depuis 25 ans.

SOYEZ UN HOMME PLEIN DE FORCE ET D'ACTIVITE

Hommes, soyez forts, la faiblesse chez les hommes n'attire que la pitié et ne peut amener que des désagréments. La bataille de la vie est rude, préparez-vous. Si votre constitution est bonne, conservez-la bonne; si vos nerfs sont sains et fermes, gardez-les sains, vous en aurez besoin pour la lutte; s'ils sont faibles, veillez-y journellement et voyez à ce qu'ils reçoivent le traitement voulu. Si votre digestion va mal; si votre estomac vous fatigue; si vos vivres, au lieu de vous fortifier, sont une cause d'ennuis et de malaises pour vous, prenez les

PILULES MORO POUR LES HOMMES

Elles feront de vous un homme plein de courage; elles vous donneront appétit, aideront votre digestion, chasseront les idées noires de votre cerveau, car elles sont une sauvegarde contre le dépérissement et la décadence de la constitution. Elles ont guéri des milliers d'hommes avant vous, elles vous guériront aussi. Dans les maux de reins, elles sont sans égales.



PRIX 50¢ LA BOITE

Fabriquées par la

Cie Medicale Moro, Montreal, Canada.

Fac-similé de la boîte pour les Pilules Moro.

COMPAGNIE
MEDICALE
MORO

274 rue St-Denis,
Montréal.

258-M.A.N.A.

bandes dans la nature: les foins ondulants peints les champs, des fleurs, il y en avait partout. Une cathédrale, des grandes fustes de la haute, des branches, des imperceptibles presque tressant de leurs gouttes fleuries des collonnettes au pied des tiges. Des oiseaux, les arbres en étaient vibrants; des feuilles, il en jaillait à tous les vents, un gros saule pendait à l'un des pignons de la maison introduisant une de ses branches par les interstices d'un lucarne et revenait avec la brise en hochant un chef: il devait voir si n'avait spectacle sous les entrails du grenier creux.

Les fantômes: je n'étais pas loin d'y croire maintenant car les mânes des "vieux" devaient flotter dans la buée du crépuscule qui frissonnait autour de moi tant il me semblait voir leur forme voûtée flaner comme naguère autour des objets familiers mais le fantôme n'était-ce pas plutôt cette vieillie de maison au torse bossu comme aux arbrées vides de leurs verres qui s'étaient éteints comme venait de s'éteindre le jour qui avait vu partir son aître.

Pauvre Baptiste, je pensais en m'en revenant, je ne sais pas si son souvenir revient parfois hanter ces lieux mais est-il possible qu'on puisse oublier totalement la maison qui abrita les "bons jours de nos beaux ans" lorsque l'on sait qu'elle est restée là, montante la garde auprès de la terre fidèle.

LES DROITS DE LA FEMME EN ABYSSINIE

Il se sont, paraît-il, très grande et dépassent de beaucoup ce que rêvent les féministes européennes. Dans les ménages abyssins, la femme est non la maîtresse, mais le maître. Elle a droit de chasser son mari s'il se conduit mal et ensuite d'en prendre un autre. C'est d'ailleurs une femme, l'impératrice Taitou, veuve de Ménélik, qui gouverne l'Abyssinie, et l'empereur défunt était son troisième mari.

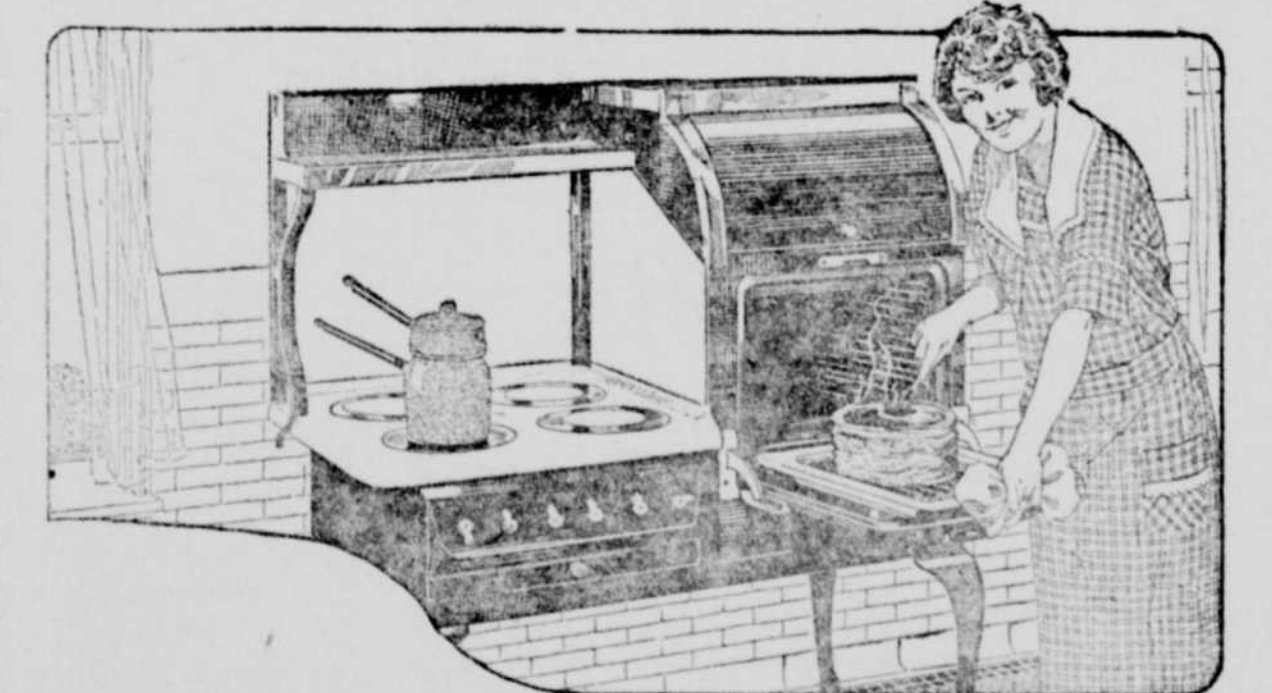
Le snobisme c'est de la banalité élégante. *** Ceux qui sont trop vulgaires pour être simples affectent le genre précieux.

L'IMPRIMERIE DU VATICAN

Elle se modernise et s'agrandit. On va élever les bâtiments d'un étage et y installer des machines toutes neuves à moteurs électriques.

Le Pape s'intéresse beaucoup à ces travaux. Quand la nouvelle imprimerie fonctionnera, des femmes entrèrent au Vatican pour actionner les linotypes; mais ces femmes seront des religieuses.

Un docteur demandait à un malade comment il se trouvait: "Ah! docteur, lui répondit ce bonhomme, je suis si malade que, si l'on venait me dire que je suis mort, je n'en serais pas étonné..."



Augmentez la Valeur des Aliments en les Cuisant à l'Electricité

Vous êtes particulière lorsqu'il s'agit de vos viandes, mais très souvent, le rôti choisi avec le plus grand soin vous déçoit totalement. Il n'est pas tendre et manque de saveur ou d'arôme. En somme, il ne se mange pas bien. Evidemment, la cuisson en a été défectueuse. Trop ou trop peu de chaleur, une chaleur inégale ou un fourneau trop insuffisant pour gâter les meilleurs mets. Pourquoi ne pas vous garantir contre tous ces inconvénients en faisant votre cuisine à l'électricité? Avec un

Poêle Electrique

Vous êtes certaine des résultats. Vous pouvez compter sur une chaleur intense et régulière, parfaitement sous contrôle, sur un fourneau absolument imperméable à l'air et sur nombre d'autres avantages. La cuisine à l'électricité conserve aux aliments toute leur valeur nutritive. Les viandes, les légumes, le pain, les pâtisseries, tous les aliments ont meilleur goût et sont plus profitables lorsque cuits à l'électricité. Les pertes sont éliminées, les dépenses de la maison sont réduites.

Pourquoi ne pas bénéficier dans votre maison des avantages d'un poêle électrique? Consultez-nous sur notre système de paiements à terme.

**Southern Canada Power
Company Limited**

NOUVELLES D'IBERVILLE

On annonce pour le 31 courant, le mariage de Mlle Madeleine Paradis, avec M. le notaire Origène Godin, de Montréal.

Mlle Bernadette Lecourt, de Center Fall, était en promenade parmi nous, le 20 courant, l'hôte des patients et d'amis.

M. et Mme Arthur Courtois, de New-Bedford, Mass., étaient dans nos parages, la semaine dernière.

Mlle Irène et Eva Papineau, de Magog, étaient ici, les 20 et 21 courant.

Récemment avait lieu chez M. Agnès Davignon, de l'avenue neuvième, une fête de famille, qui laissera des souvenirs agréables dans l'âme de toutes les personnes présentes. Notre populaire concitoyen, M. Agnès Davignon avait l'honneur d'avoir comme hôtes, des religieux et des religieuses très distingués. Le révérend père Langevin, de l'Ordre des Jésuites, frère de Mme Agnès Davignon, ainsi que la révérende Sœur Langevin, sœur de Mme Agnès Davignon, étaient présents. Cette dernière était accompagnée de la Révérende Sœur Labell, toutes deux de l'Hospice de Marieville. Au cours d'un dîner qui fut des plus recherchés, on exécuta des chants de "bienvenue" qui impressionneront sensiblement l'assistance. Mlle Isabelle Davignon, accompagnée par sa sœur Madeleine, furent très applaudies dans l'interprétation de leurs morceaux. Le fait notable fut l'exécution de vieux chants de famille par la Révérende Sœur Langevin, qui s'acquitta de sa tâche avec beaucoup de talent. M. et Mme Agnès Davignon ont reçu leurs hôtes avec la cordialité et la grandeur d'âme qui les caractérisent.

M. Roméo Duguay, de Stanbridge, était en notre ville le 20 courant.

Mme Veuve Alfred Laberge, de la rue première, est à l'hôpital Royal Victoria, dans l'intérêt de sa santé.

M. G. A. Boutin, gérant du magasin de la commission des Liqueurs de la Province de Québec, est actuellement en vacances.

M. et Mme Paul Legendre, de Lowell, Mass., étaient en visite dans Irberville, les 19 et 20 courant.

Nous apprenons avec beaucoup de regret, la mort de M. S. Gavaris, de Saint-Jean, survenue à l'hôpital Royal Victoria, de Montréal. Nos sympathies à la famille si profondément éprouvée.

Dans les soirs languoureux de l'été, quand l'on respire à profusion les délices et les douceurs du repos, comme il fait bon rêver.

Les illusions ont leurs charmes, mais combien pénibles sont souvent les réveils sans espérance!

La vie a de ces tristesses insupportables que l'âme meurtrie et blessée traîne comme un poids lourd aux heures des épreuves des misères et des déboires.

Sous l'ombre des cyprès et des saules, ce soir,

"Perdu dans la tristesse extatique des croix,

"Avec comme un poignard, mon âme sans espoir,

"Je regardais, hagard et l'âme en désespoir..."

M. le docteur Hector Lebrun, de Lawrence, était de passage parmi nous avec sa famille, les 18 et 19 courant.

M. le député Aldéric Benoit, notre représentant à Ottawa, était de retour dans sa famille, dimanche, le 20 courant.

M. et Mmes Léonidas Poirier et leur fils Jacques étaient de passage ici, dimanche dernier.

Monsieur Joseph Cloutier et son fils Adélard, de Laprairie, étaient parmi nous, le 21 courant.

Les autorités de notre ville ont jugé à propos que les bornes-fontaines soient peinturées en rouge. Espérons que cette décision portera les meilleurs fruits. On a procédé à ce travail dès lundi dernier.

MM. Albert et Joseph Dupuis, de Saint-Lambert, étaient parmi nous, dimanche dernier.

M. Roméo Gaudreau, de Saint-Pie, ainsi que son fils Charles, sont demeurés quelques jours dans nos murs, la semaine dernière.

Nous apprenons avec regret que Mme Georges Bédard, de l'avenue neuvième, est retenue à sa chambre pour cause de maladie. Nous formulons des vœux pour son retour à la santé.

Samedi, le 19 courant, on célébrait le mariage de M. Léopold Ménard avec Mlle Blanche Rancourt. La cérémonie nuptiale eut lieu à Saint-Jean, au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis. Immédiatement après le mariage, on se rendit chez M. Delphis Rancourt, où un magnifique dîner arrosé d'un vin mousseux fut servi. Mme Delphis Rancourt fit les honneurs de sa maison avec le tact, la courtoisie et la générosité dont elle est coutumière.

Vers midi, les parents et les invités se rendirent chez la mère du marié, Mme Joseph Ménard, avenue neuvième à Irberville. La suite comprenait au-delà de cinquante automobiles. Plus de trois cents personnes prirent part au banquet qui fut servi de deux heures à l'issue du repas. M. l'abbé Boucher, professeur au séminaire de Saint-Hyacinthe, prononça une élogieuse allocution, au cours de laquelle il proposa la santé des nouveaux mariés.

Le docteur Oscar Laberge fut invité à lui répondre. M. Zoé Fortier, de Marieville, fut très applaudi à la suite des réflexions heureuses que lui inspira la circonstance. La fête chez Mme Joseph Ménard se poursuivit jusqu'à dimanche matin. Au-delà de trois cents personnes prirent part à cette nocce, qui fut la plus extraordinaire et la plus belle que nous ayons jamais eue dans Irberville. Les jeunes époux ont reçu des cadeaux nombreux et d'une grande valeur. Ils sont partis en voyage de nocces dimanche matin. Nous leur présentons nos meilleurs souhaits de bonheur.

MONT SAINT-GREGOIRE

Nos félicitations à M. et Mme Léo Brosseau (née Bella Bédard), à l'occasion de la naissance de leur fils baptisé sous le prénom de Joseph-Ernest-Bernard. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Brosseau, aieuls du nouveau-né.

Aussi à M. et Mme Théodore Barrière (née Hermine Fortier), à l'occasion de la naissance de leur fils baptisé sous les prénoms de Alexis-Herman. Parrain et marraine, M. et Mme Herman Fortier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Suzanne Fortier.

Nombreux sont actuellement les aimables visiteurs au Mont Saint-Gregoire. Remarqués: M. et Mme Exébas Choquette, de Saint-Pie; M. et Mme Grég. Choquette, de Nelson, C. B.; M. et Mme Ferdinand Choquette et Mlle Estelle Choquette, de Saint-Jean, chez M. Mag. Tarte; M. Ludger Lebeau et sa famille, de Saint-Jean, M. et Mme Jos. Lebeau, de Winooski, Vt., chez MM. Pierre et Thomas Barrière; Mlle Raymond Delaube, de Montréal et Angéline Gervais, de Marieville, ainsi que M. Léo Benoit, de Marieville, chez Mme Alphonse Benoit; M. et Mme Archibald Bédard et M. et Mme Auguste Bédard, de Marieville, chez M. Léo Brosseau; Mme Alp. Bédard et Mlle Marie-Jeanne et Antoinette, ses filles, chez M. Edouard Brosseau; Mlle Berthe Alix, de Montréal, chez M. J. Daignault; Mme J. Gervais, de Fall-River, Mass., chez Mme Aug. Savaria; Mme J. Boucher, d'Irberville, chez son frère M. Thomas Barrière; M. et Mme Ernest Lalanne et leurs fillettes chez Mmes Archilas Lalanne; Mlle Marie-Flore et Anita Boucher, de Burlington, Vt., chez Mlle Lucienne Barrière.

Dimanche dernier, M. et Mme Zéphir Normandin, contraient à un grand dîner tous leurs enfants et petits-enfants, à l'occasion du passage de leur neveu, le révérend père J. Demers, directeur du Collège de Hartford, Conn. Le distingué visiteur officia à la messe, et nous gratifia d'un magnifique sermon. Après quelque temps de repos au Canada, le révérend père retourna à son poste, laissant dans chaque foyer qu'il a visité le meilleur des souvenirs.

Les nombreux amis de M. Phéodore Ponton, de Sainte-Brigide, ont appris avec regret le pénible accident dont il a été victime et font des vœux pour son parfait rétablissement.

SAINT-ARMAND

Ces jours derniers, plusieurs parents se sont réunis chez M. et Mme Ed. Desranleau, à l'occasion de la visite du Rév. Chanoine P. Desranleau, chanoine de Saint-Hyacinthe. Un succulent dîner fut servi. Étaient présents: Rév. A. Phaneuf, curé de Saint-Armand, Mme Alf. Durand, Mme P. Desranleau, M. et Mme Alc. Lamoureux, M. et Mme Alg. Roy, de Newton, Mass.; M. et Mme O. Desranleau, M. et Mme O. Desranleau, M. et Mme C. E. Demers, M. et Mme Alix, de Saint-Sébastien; M. et Mme O. Lafrance, Mlle A. Lafrance, de Saint-Jean; Mme A. Armand, de Montréal; M. et Mme J. Desranleau, M. et Mme A. Desranleau, de Clarenceville; M. et Mme Lucien Brouillette, de Morses Line; M. et Mme Aldé Desranleau. Il y eut bénédiction d'une croix, suivi d'un sermon par le Révérend P. Desranleau, chanoine.

SAINT-SABINE

Étaient dans notre paroisse récemment, chez M. Alphonse Surprenant, M. et Mme L. Marien, Mme Brouillette et Mlle Lilliane Lalanne, de Saint-Jean; MM. et Mmes Arcade Quintin, de Farnham; A. Labrecque et H. Cadieux, de Saint-Alexandre, chez M. T. Fleming; M. et Mme J. Dutil, de Sabrevois; MM. et Mmes E. Quintin, P. Bessette, Eugène Bessette, de Saint-Grégoire; Paul Laporte, de Saint-Alexandre, chez M. A. Phoenix; le révérend Père Landry, de Springfield, Mass.; M. et Mmes P. Duval, d'Ottawa; C. Duval, d'Alburg, et M. Audette, de Farnham, chez M. Henri Gervais; M. et Mme T. Lomme, de Saint-Jean, chez M. S. Barasol et Mme T. Lomme; M. et Mme Gaston Poirier, de Winooski, chez M. Arthur Poirier; M. et Mme A. Barrière, Mlle Alma Barrière, d'Adamsville, chez M. Joseph Barrière.

M. et Mme Adélard Choquette, MM. Elphège, Eugène et Omer Choquette sont allés à Saint-Hyacinthe, la semaine dernière, rendre visite à des parents et amis.

LAPRAIRIE

Un douloureux accident est arrivé à Montréal, jeudi dernier. M. Pierre Brosseau fut la victime. Son auto fut frappé par un tramway, qui le projeta sur la chaussée. On le releva sans connaissance et on le transporta à l'hôpital, mais malheureusement M. Brosseau ne reprit pas connaissance et mourut vendredi matin.

Ses funérailles ont eu lieu à Laprairie, lundi. Le défunt était célibataire et demeurait à Saint-Lambert depuis quelques années. Il laisse pour déplorer sa perte, sa mère, Mme Pierre Brosseau, trois frères Emery, Paul et Wilfrid, cinq sœurs, Mme Joseph Lemieux, Mlle Marie, Eloïse, Berna-

dette, Elisabeth. Nos sympathies à la famille doublement éprouvée, puisque le père de M. Pierre Brosseau est mort il n'y a que quelques mois.

Les révérendes sœurs de la Providence, ainsi que les Dames de Charité ont organisé un tag-day, la semaine dernière, pour venir en aide à l'hospice des pauvres de Laprairie dont les dépenses se sont beaucoup élevées cette année, à cause des grandes réparations qu'on y a faites. Plusieurs jeunes filles y prirent part, entraînées par Mlle Noëlle Lemieux, Jeanne Gravel, Henriette Moquin, Yvonne Brosseau, Anna Lussier, Irène Sénécal, Yvonne Sainte-Marie, Béatrice Sainte-Marie, Thérèse Brosseau, Thérèse Gagnon, Alice et Elodie Dumontel, Adrienne Fallis, Marguerite Lemieux et Albin Perras. Ces demoiselles amassèrent samedi la jolie somme de \$150.00. Inutile de dire que les religieuses furent enchantées de la somme remportée qui leur est venue et à propos et remercient Dieu l'auteur de tout bien ainsi que les demoiselles qui se dévouèrent à cette œuvre de charité.

Cette semaine, mardi, à Laprairie, aura lieu le mariage de Mlle Noëlle Fontaine, fille de M. Noël Fontaine, vinturier, de Laprairie, avec M. J. A. Lamarre, agronome du comté de Laprairie. Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

ILE-AUX-NOIX

Mme Emile Deslauriers et sa fillette Laure, ont passé une quinzaine chez M. Philippe Cloutier, père de Mme Deslauriers.

Mlle Hermine Langlois et Adrienne Fortin, de Saint-Valentin, sont venues passer quelques jours chez M. Emile Langlois, la semaine dernière.

Aussi, nous avons remarqué: Mlle Imelda et Lucille Langlois, de Saint-Valentin, chez leur beau-frère, M. Emery Bisailon; Mlle Clara Rémiard, de Saint-Valentin, chez son beau-frère M. Avila Bisailon; chez M. Arthur Bisailon, M. et Mme Dostith Racine et leur famille, de Montréal; MM. Alcide et Lionel Morin, de Montréal, M. et Mme Pierre Trahan et leur famille, M. Napoléon Trahan, de Saint-Jean; M. Armand Boudreau et Mlle Adrienne Boudreau, Mlle Berthe Bisailon, de Saint-Blaise; Mlle Elhanne Bisailon, de Saint-Jean.

M. et Mme Oscar Landry, et leur famille de Montréal, passent leurs vacances à l'île-aux-Noix, occupant l'une des maisons de M. Lucien Landry.

SAINT-VALENTIN

Mlle Rosa Coache, de Montréal, et Mlle Lesage, des États-Unis, étaient en promenade chez M. Joseph Coache, récemment.

Ces jours derniers, en notre église, Mlle Angéline Blais, fille de M. Frédéric Blais, unisaît sa destinée à M. Charles Clarkson, de Saint-Jean. Les mariés avaient pour témoin leur père respectif. Nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux mariés.

Le 14, eut lieu une assemblée du conseil municipal, sous la présidence du maire T. Langlois, tous les conseillers étaient présents. Le secrétaire M. L. Desmarais était à son poste. Après examen et l'adoption des comptes des inspecteurs, le secrétaire lut une lettre du sous-ministre de la voirie, disant qu'après avoir pris connaissance de la résolution du conseil et de l'avis donné à l'entrepreneur en défaut, le ministère autorise le conseil à se prévaloir de l'article dix du règlement du contrat en bithume, pour le chemin de la 4ème ligne, ou à annuler le contrat en recommandant de faire du macadam à l'eau arrosé d'huile. Après discussion et avoir pris connaissance d'une requête d'un grand nombre de contribuables demandant de finir le contrat tel que donné, il fut proposé par le conseiller H. Grégoire, H. Thibodeau, A. Landry et H. Langlois, Et l'assemblée est ajournée au vingt-huit courant.

PIKE RIVER

M. et Mme Cloutier, Mlle Cloutier, du Nebraska, étaient la semaine dernière en visite chez M. Xavier Bourdon.

M. Léger Grondines, de Montréal, et ses enfants séjourneront plusieurs jours à la villa de Mme T. Grondines.

M. Kilda Rhéaume, qui est à Milton, Vt., depuis trois semaines, était récemment chez son père, M. Alf. Rhéaume.

Révérend Sr Bérédina, de Cartierville, accompagnée d'une autre religieuse, M. et Mme Numa Roy, de Montréal, visitaient chez M. Herta Rocheleau, la semaine dernière.

M. et Mme Wilfrid Bleu, de Montréal, étaient dernièrement chez M. Joseph Dagesse.

M. Louis Racine, d'Enfield, New-Hampshire, séjourna quelques semaines chez sa sœur Mme Xavier Bourdon.

M. R. Simard, de Winooski, Vt., passa quelques jours chez Mlle Louis Lamotte.

M. et Mme Hector Dupuis, M. et Mme Aimé Bélie et leurs enfants, de Montréal, étaient les hôtes récemment des familles Philias et Henri Dupuis.

M. et Mme Pinsonnault, de Montréal, sont actuellement en visite chez leur fille Mlle Henri Dupuis.

M. et Mme Simon Bélanger, de Pawtucket, R. I., et leurs enfants visitaient chez M. Placide Raymond, la semaine dernière.

Révérend Sr Saint-Pierre, de Vézère (Eva Lusignan) religieuse de la Présentation de Marie aux États-Unis, rendait visite cette semaine, à son père M. Emery Lusignan, chez M. Elphège Dagesse.

Mlle Léonide et Desneiges Rocheleau sont chez elles après avoir passé quelques semaines à Swanton, Vt.

Étaient les hôtes de la famille Alfred Rhéaume, la semaine dernière et dimanche: M. Pierre Côté, M. et Mme Égide Rhéaume, Mlle Lucille Rhéaume, MM. Yvon et Jasmin Rhéaume, de Montréal; M. Arthur Côté, de Fall-River, Mass., accompagné de trois amis de Newport, R. I.; M. Armand L. Boudreau, de Saint-Albans, Vt.

M. Selum Lamotte, Mlle Rose-Y. Lamotte et Hélène Boucher, MM. Adrien et Lucien Boucher, sont allés à Saint-Jean et Irberville, dimanche.

M. et Mme Joseph Campbell, de Swanton, Vt., étaient chez M. Louis Rocheleau, dimanche.

Mlle Alice Smith, de Montréal, est arrivée pour quelque temps chez M. N. Smith.

Mlle Thérèse Bélie, de Randolph, Vt., était dernièrement en visite chez M. Philias Dupuis.

M. et Mme Alfred Moileur, de Montréal, sont à la villa J. A. Moileur.

M. et Mme Herta Rocheleau, M. Léandre Beaudoin, sont allés à Verrières la semaine dernière.

M. et Mme Alfred Moileur et leurs enfants, Mlle Louise Moileur, de Montréal, étaient, ces jours derniers, à Pike River chez MM. Régis et J. A. Moileur.

Mlle Yvonne Rocheleau est de retour de quelques semaines à Winooski, Vt.

Des malandrins se sont introduits la semaine dernière, dans le poulailler de M. le curé Vézina et lui enlevèrent dix-huit poules.

BEDFORD

M. et Mme Eugène Ménard, de Saint-Jean, étaient en visite chez M. J. A. Payette, récemment.

M. René Paquette, de Saint-Jean, passe ses vacances chez son grand-père, M. J. A. Bouchard.

M. Charles Jetté, a passé quelques jours à Montréal, dernièrement.

Mme H. Côté, M. et Mme Étienne Girard et Mlle Béatrice Girard, tous d'Ottawa, étaient de passage chez M. O. Gendron, mardi dernier.

Mlle Jeannette Gendron, de Chicago, Ill., et M. Joseph Gendron, de Little Falls, Mass., passent quelques jours chez M. O. Gendron.

Mlle Cécile Bouchard est dans sa famille pour ses vacances, à Dunham.

M. le curé Messier, MM. Albert Ball, G. O. LeBlanc, Notaire Fortin, Ernest Hébert, sont en voyage à Trois-Rivières, Québec, Sainte-Anne de Beaupré et Lévis, pour une dizaine de jours.

Mme J. B. Gendron passe une couple de semaines à Potton Springs.

Mlle Annette Kimmell passe ses vacances à Saint-Jean et Irberville.

Mlle Antoinette L'Heureux, de Montréal, a passé quelque temps chez sa tante, Mme Joseph Dion.

Mlle Lilliane Paradis, de Montréal, en visite pour quelques jours chez son frère M. Albert Paradis.

M. Earl Clément, de Montréal, en visite, dimanche, chez Mlle Mignonne Payette.

LACOLLE

Mademoiselle Lalanne, directrice de notre École Modèle depuis six ans et réengagée pour un septième terme, a donné sa démission pour accepter la direction de l'école La Salle de Saint-Jean. Elle nous laisse le meilleur souvenir de travail et de dévouement et nous lui souhaitons pour l'avenir un succès aussi grand que par le passé.

Mlle Gabrielle Laverrière, de Indian Orchard, passe une quinzaine chez son père, M. Henri Laverrière.

Mercredi dernier, en notre chapelle, eurent lieu les funérailles de M. I. Giroux, de Springfield, décédé accidentellement. Une foule de parents et d'amis suivait le convoi funéraire. Le défunt était le fils de M. Isidore Giroux, de cette paroisse. Nos sympathies.

M. et Mme D. Racicot sont de retour d'une semaine de vacances chez les parents de M. Racicot, à Waterloo et aux environs.

SAINT-BLAISE

M. Gustave Lebeau, de Montréal, a passé quelques jours chez son oncle, M. Arsène Sénécal.

Mlle Bernadette Hébert, de Montréal, passe quelques jours chez M. le maire T. Morin.

Parmi les visiteurs, dimanche dernier, nous avons remarqué: M. et Mme Valentin Pinsonnault, chez M. Victor Boissonnault; M. et Mme Philippe Perrier et leurs enfants, de Montréal, chez M. L. S. Perrier; MM. Lucien et Jules Comeau, Mlle Rachel Comeau, M. et Mme René Comeau, de Montréal, chez M. Tancrède Morin;

M. et Mme Martial Roy font part à leurs parents et amis, de la naissance d'un fils tenu sur les fonts baptismaux par M. et Mme Hormidas Roy, de Saint-Paul, Ile-aux-Noix, grands-parents de l'enfant.

M. le curé J. A. Lévesque est de retour d'une promenade faite dans sa famille, depuis une quinzaine.

LACADIE

Dimanche dernier, la grand'messe fut chantée par M. l'abbé Dalpé, procureur du collège Saint-Jean, remplaçant de M. le curé qui était allé en pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré, accompagné de MM. Arthur et Hector Fontaine et Charles De Gagné.

A l'issue de la messe, il y eut une assemblée importante des Artisans Canadiens-Français. De magnifiques discours furent prononcés par M. l'abbé Dalpé, M. Chartier, directeur, de Saint-Hyacinthe et M. Loiseleur, officier de la société, MM. Grégoire, père et fils et J. Demers, de Saint-Jean, accompagnés les distingués orateurs. Comme on le sait, la grande campagne de recrutement qui se poursuit actuellement, est au profit de la candidature de M. l'abbé Dalpé, pour le voyage à Rome.

MM. Philippe Brosseau et Joseph Godin, de Montréal, étaient en visite parmi nous, ces jours derniers.

Mme Onésime Dupuis, de Montréal, visite ses parents, dans notre localité.

Après une absence de 52 ans, M. et Mme Louis Perron, de Manchester, N. H., sont en visite chez Mme Eusèbe Perron.

MARIEVILLE

M. et Mme Arthur Beauchemin, passèrent samedi et dimanche à Burlington, Vt., chez des parents.

M. et Mme Napoléon Beaudrault sont partis le 19 dernier, pour une vacance de quinze jours à Central Falls, R. I., chez le frère de M. Beauregard. Ils ont fait cette randonnée en automobile.

M. et Mme Armand Maynard (gérant de la Banque Hochelaga), sont partis mardi pour une quinzaine à Sorrel et Québec.

La famille de M. J. A. Onellette campait à la Baie Missisquoi, dimanche.

M. Jack Coughtry, de Toronto, est en vacance d'une semaine chez son père, M. A. J. Coughtry.

M. et Mme C.-E. Ribreau, de Stanbridge étaient, dimanche, en visite chez M. Moïse Bessette.

Samedi, le 26 prochain, dans la salle de l'Hospice Sainte-Croix, il y aura soirée dramatique et musicale.

STANBRIDGE STATION

Le 15 juillet, M. et Mme J.-Bte. Duchesneau née Rose-Anna Morin, un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Henri-Gabriel, Parrain et marraine, M. Philippe et Mlle Germaine Duchesneau, frère et sœur de l'enfant. Porteuse Mme Arthur Landry.

Le 18 juillet, M. et Mme Alfred Campbell, une fille baptisée Marie-Irène-Annette. Parrain et marraine, M. et Mme Zéphirin Smith, de Saint-Sébastien.

Étaient en visite chez M. J.-Bte. Duchesneau, révérend sœur Sainte-Ida, de Winooski, R. I.; M. Dostith Morin, de Saint-Jean; Mlle S. Lesage, de Saint-Georges d'Henryville; M. et Mme Théodore Corrivier et leur fillette Elida, de Newbridge West Springfield et Mlle Alice Benoit, de Saint-Jean.

M. et Mme Adhémir Campbell, de Bedford, étaient en visite chez M. A. Campbell dernièrement.

Mme M. Thérien, de Montréal, a passé quelques jours chez M. J. U. Demers.

Révérend sœur Sainte-Jude, accompagnée de sœur Angéline, est retournée à Montréal, après avoir passé quelques jours chez ses frères MM. Philippe et Égide Campbell.

Mme David Létourneau est allée à Milton Vt., la semaine dernière.

PHILIPPSBURG

M. et Mme Drousselle ainsi que leur fille Julienne, sont retournés à Montréal, après avoir passé quinze jours à l'hôtel Champlain.

M. Andy Nickle qui était à l'hôpital à Montréal, est revenue parfaitement rétabli.

Hier, chez M. Hector Laporte recevaient plusieurs amis de Montréal. Révérend M. le curé Lagacé est parmi nous pour quinze jours, ce qui nous donne le bonheur d'assister à la messe tous les matins.

Mlle Henriette Duhamel, G. M. G., de Sherbrooke, est en promenade chez son frère, M. Duhamel.

Mme H. Sabourin et sa fillette Rosa, passeront la fin de semaine à Québec.

O-O-O
Votre abonnement est-il échu?

SAINT-JEAN

Le Club de Croquet Parthenais, de Montréal, est venu faire la partie, dimanche, contre l'équipe Knitter. Le Club de Montréal est sorti victorieux avec un score de 4 à 5. On se propose de leur remettre les parties samedi prochain.

Mme H. Sabourin et sa fillette Rosa, passeront la fin de semaine à Québec.

O-O-O
Votre abonnement est-il échu?

O-O-O
Votre abonnement est-il échu?

O-O-O
Votre abonnement est-il échu?

O-O-O
Votre abonnement est-il échu?

O-O-O
Votre abonnement est-il échu?

O-O-O
Votre abonnement est-il échu?

O-O-O
Votre abonnement est-il échu?

O-O-O
Votre abonnement est-il échu?

O-O-O
Votre abonnement est-il échu?

O-O-O
Votre abonnement est-il échu?

O-O-O
Votre abonnement est-il échu?

O-O-O
Votre abonnement est-il échu?

O-O-O
Votre abonnement est-il échu?

O-O-O
Votre abonnement est-il échu?

O-O-O
Votre abonnement est-il échu?

O-O-O
Votre abonnement est-il échu?

O-O-O
Votre abonnement est-il échu?

O-O-O
Votre abonnement est-il échu?

O-O-O
Votre abonnement est-il échu?

O-O-O
Votre abonnement est-il échu?

O-O-O
Votre abonnement est-il échu?

O-O-O
Votre abonnement est-il échu?

O-O-O
Votre abonnement est-il échu?

O-O-O
Votre abonnement est-il échu?

O-O-O
Votre abonnement est-il échu?